

SOUTH WEST INDIAN OCEAN FISHERIES COMMISSION
COMMISSION DES PÊCHES POUR LE SUD-OUEST DE
L'OCÉAN INDIEN

Report of the

FOURTH SESSION OF THE SCIENTIFIC COMMITTEE

Mahe, Seychelles, 29 November–2 December 2010

Rapport de la

QUATRIÈME SESSION DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

Mahé, Seychelles, 29 novembre-2 décembre 2010



Copies of FAO publications can be requested from:
Sales and Marketing Group
Communication Division
FAO
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italy
E-mail: publications-sales@fao.org
Fax: (+39) 06 57053360
Web site: www.fao.org

Les commandes de publications de la FAO peuvent être
adressées au:
Groupe des ventes et de la commercialisation
Division de la communication
FAO
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie
Courriel: publications-sales@fao.org
Télécopie: (+39) 06 57053360
Site Web: www.fao.org

SOUTH WEST INDIAN OCEAN FISHERIES COMMISSION
COMMISSION DES PÊCHES POUR LE SUD-OUEST DE L'OCÉAN INDIEN

Report of the
FOURTH SESSION OF THE SCIENTIFIC COMMITTEE
Mahe, Seychelles, 29 November–2 December 2010

Rapport de la
QUATRIÈME SESSION DU COMITÉ SCIENTIFIQUE
Mahé, Seychelles, 29 novembre-2 décembre 2010

The designations employed and the presentation of material in this information product do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO) concerning the legal or development status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. The mention of specific companies or products of manufacturers, whether or not these have been patented, does not imply that these have been endorsed or recommended by FAO in preference to others of a similar nature that are not mentioned.

The views expressed in this information product are those of the author(s) and do not necessarily reflect the views of FAO.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de la FAO.

ISBN 978-92-5-006774-2

All rights reserved. Reproduction and dissemination of material in this information product for educational or other non-commercial purposes are authorized without any prior written permission from the copyright holders provided the source is fully acknowledged. Reproduction of material in this information product for resale or other commercial purposes is prohibited without written permission of the copyright holders.

Applications for such permission should be addressed to:

Chief Electronic Publishing Policy and Support Branch
Communication Division
FAO

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italy

or by e-mail to:

copyright@fao.org

Tous droits réservés. Les informations contenues dans ce produit d'information peuvent être reproduites ou diffusées à des fins éducatives et non commerciales sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source des informations soit clairement indiquée. Ces informations ne peuvent toutefois pas être reproduites pour la revente ou d'autres fins commerciales sans l'autorisation écrite du détenteur des droits d'auteur. Les demandes d'autorisation devront être adressées au:

Chef de la Sous-division des politiques et de l'appui en matière
de publications électroniques
Division de la communication
FAO

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie

ou, par courrier électronique, à:

copyright@fao.org

© FAO 2011

PREPARATION OF THIS DOCUMENT

This is the final version of the report approved on 2 December 2010 in Mahe, Seychelles, by the fourth session of the Scientific Committee of the South West Indian Ocean Fisheries Commission.

PRÉPARATION DE CE DOCUMENT

Le présent document constitue la version définitive du rapport approuvé le 2 décembre 2010 à Mahé, Seychelles, à la quatrième session du Comité scientifique de la Commission des pêches pour le sud-ouest de l'océan Indien.

FAO. South West Indian Ocean Fisheries Commission/Commission des pêches pour le sud-ouest de l'océan Indien.

Report of the fourth session of the Scientific Committee of the South West Indian Ocean Fisheries Commission. Mahe, Seychelles, 29 November–2 December 2010.

Rapport de la quatrième session du Comité scientifique de la Commission des pêches pour le sud-ouest de l'océan Indien. Mahé, Seychelles, 29 novembre-2 décembre 2010.

FAO Fisheries and Aquaculture Report/FAO Rapport sur les pêches et l'aquaculture. No. 966. Rome, FAO. 2011. 65 pp.

ABSTRACT

The fourth session of the Scientific Committee of the South West Indian Ocean Fisheries Commission was attended by delegates from Comoros, France, Kenya, Madagascar, Maldives, Mauritius, Mozambique, Seychelles, South Africa and the United Republic of Tanzania. Representatives of FIRMS/FISHCODE, the Indian Ocean Tuna Commission (IOTC), the EAF–Nansen project, the South West Indian Ocean Fisheries Project (SWIOFP) and the United Kingdom also attended the session as observers. The Scientific Committee elected a new Chairperson, examined the status of fisheries resources in its area of competence; considered a report of the Working Group on demersal and small pelagic fishes; discussed research and management actions in Comores (sea cucumber), France (small-scale fisheries), Mozambique (deep-water lobster), Maldives (sharks), Mauritius (sea cucumber) Seychelles (sharks), South Africa (line fishery) and Tanzania (prawns); reviewed the progress towards an ecosystem approach to fisheries; was presented information on the availability and accessibility of data on tuna catches in the EEZs of member countries and high seas; discussed a recent fishery assessment from Mauritius; discussed integration of databases providing regional fisheries information; and made recommendations for the consideration of the fifth session of the Commission. The next session of the Scientific Committee will take place in South Africa or alternatively in Tanzania in 2011 at least two months before the sixth session of the South West Indian Ocean Fisheries Commission.

RÉSUMÉ

Ont participé à cette session des délégués de l'Afrique du Sud, des Comores, de la France, du Kenya, de Madagascar, des Maldives, de Maurice, du Mozambique, des Seychelles et de la Tanzanie. Des représentants du FIRMS/FISHCODE, de la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI), du projet EAF-Nansen, du Projet des pêches du sud-ouest de l'océan Indien (SWIOFP) et du Royaume-Uni étaient également présents en qualité d'observateurs. Le Comité scientifique a élu un nouveau président, a examiné l'état des ressources halieutiques dans sa zone de compétence aussi qu'un rapport du Groupe de travail sur les espèces démersales et de petits poissons pélagiques, a discuté des mesures de recherche et de gestion aux Comores (concombre de mer), en France (petit pêche artisanale), à Mozambique (homard en eau profonde), aux Maldives (requins), à Maurice (concombre de mer), aux Seychelles (requins), à l'Afrique du Sud (pêche à la ligne) et en Tanzanie (crevettes). Il a passé en revue le progrès vers une approche écosystémique des pêches; a été présenter des informations sur la disponibilité et l'accessibilité des données sur les captures de thon dans le ZEE des pays membres et en haute mer; a discuté d'une évaluation récente des pêcheries de l'île Maurice, aussi que l'intégration de bases de données fournissant d'information régionaux sur la pêche. Il a fait des recommandations pour la prise en compte de la cinquième session de la Commission. La prochaine session du Comité scientifique aura lieu en Afrique du Sud ou autrement en Tanzanie en 2011, au moins deux mois avant que la sixième session de la Commission des pêches pour le sud-ouest de l'océan Indien.

CONTENTS

	Page
Preparation of this document/Préparation de ce document	iii
Abstract/Résumé	iv
Abbreviations/Sigles et acronymes	vii
Opening of the session	1
Election of the chairperson and vice-chairperson	1
Adoption of the agenda and arrangements for the session	2
Status of fisheries resources on key species groups	2
Research and management actions on key species groups	6
Report of the working group on demersal and small pelagic fishes	10
Ecosystem approach to fisheries	11
Availability and accessibility of data on tuna catches	14
Case studies of recent assessments	14
Relevant workshops/meetings/services	15
Any other business	17
Date, place and arrangements of the next meeting	18
Adoption of the report	18

TABLE DES MATIÈRES

Ouverture de la session	19
Élection du Président et du Vice-Président	19
Adoption de l'ordre du jour et organisation de la session	20
État des ressources halieutiques pour les principaux groupes d'espèces	20
Activités de recherche et mesures de gestion pour les principaux groupes d'espèces	24
Rapport du groupe de travail sur les poissons démersaux et les petits poissons pélagiques	29
Approche écosystémique des pêches	30
Accessibilité et disponibilité des données sur les captures de thons	33
Études de cas d'évaluations récentes	33
Ateliers/réunions/services intéressant le Comité	34
Autres questions	37
Date, lieu et organisation de la prochaine réunion	38
Adoption du rapport	38

APPENDIXES/ANNEXES

A.	Agenda/Ordre du jour	39
B.	List of participants/Liste des participants	40
C.	List of documents/Liste des documents	44
D.	Welcome Address by Mr Michel Nalletamby, Principal Secretary, Ministry of Investment Natural Resources and Industry, Seychelles	45
	Discours de bienvenue de M. Michel Nalletamby, Secrétaire principal, Ministère de l'investissement, ressources naturelles et l'industrie, Seychelles	47
E.	Status of fish stocks in the South West Indian Ocean	49
	État des stocks de poisson dans le sud-ouest de l'océan Indien	50
F.	Status of focus groups/État des groupes d'espèces exigeant une attention particulière	51
G.	Status of other non-focus groups/État des autres groupes d'espèces	53
H.	Status of the resources by country/État des ressources par pays	54
I.	Summary of the regional status of fisheries resources based on the national tables of 11 countries/Résumé de l'état des ressources de la région basé sur les tableaux nationaux de 11 pays	56
J.	Recommendations from the Working Group on demersal and small pelagic fishes Mombasa, Kenya, 2010	57
	Recommandations du Groupe de travail sur les poissons demersaux et les petits poissons pelagiques (Mombasa, Kenya, 2010)	59
K.	Terms of Reference of the regional EAF Task Force	62
	Termes de référence du groupe de travail régional AEP	64

ABBREVIATIONS/SIGLES ET ACRONYMES

ANCRE	Analyse de la petite pêche côtière réunionnaise
ASCLME	Agulhas Somali Current Large Marine Ecosystem project
AFRC	Albion Fisheries Research Centre
BRD	bycatch reduction device
CPUE	catch per unit effort
CPSOOI	Commission des pêches pour le sud-ouest de l'océan Indien
CTOI	Commission des thons de l'océan Indien
CS	Comité scientifique
DCP	dispositif de concentration du poisson
DET	dispositif d'exclusion des tortues
DFID	Department for International Development
DRCA	dispositif de réduction des captures accessoires
DSFA	Deep Sea Fisheries Authority
EAf	ecosystem approach in fisheries
EEZ	exclusive economic zone
EU	European Union
ERA	environmental risk assessment
FAD	fish aggregating device
FMRA	Fisheries and Marine Resources Act 1998
FAO	Food and Agriculture Organization
FEM	Le Fonds pour l'environnement mondial
FIRMS	Fishery Resource Monitoring Systems
FIS	Fisheries Information System
IIP	Fisheries Research Institute of Mozambique/Institut de recherche halieutique du Mozambique
IMS	Institute of Marine Science
IMR	Institute of Marine Research of Bergen
IOTC	Indian Ocean Tuna Commission
IRD	Institut de recherche pour le développement
IUU	illegal, unregulated and unreported fishing
KCDP	Kenya Coastal Development Project
KMFRI	Kenya Marine Fisheries Research Institute/ Institut kenyan de recherche sur les pêches marines
GEF	Global Environmental Fund
MDGs	Millenium Development Goals
MSY	maximum sustainable yield
NORAD	Norwegian Agency for Development Cooperation
NPOA	National Plan of Action
NTG	National Task Group
OMP	Operational Management Plan
ORI	Oceanographic Research Institute
PME	production maximale équilibrée
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PSA	Productivity Susceptibility Analysis
RFBs	regional fishery bodies
RTG	regional task group
RES	Regional Executive Secretary
SC	Scientific Committee
SFA	Seychelles Fishing Authority

SIH	système d'information halieutique
SIOFA	Southern Indian Ocean Fisheries Agreement
SOFIA	State of World Fisheries and Aquaculture
SSF	small-scale fisheries
SWIO	South West Indian Ocean
SWIOFC	South West Indian Ocean Fisheries Commission
SWIOFP	South West Indian Ocean Fisheries Project / Projet des pêches du sud-ouest de l'océan Indien
TAC	total allowable catch / total autorisé de capture
TAE	total allowable effort
TAFIRI	Tanzania Fisheries Research Institute
TOR	terms of reference
UE	Union européenne
UK	United Kingdom
UNDP	United Nations Development Programme
WG	working group
WIO	Western Indian Ocean
WIOMSA	Western Indian Ocean Marine Scientists Association / Association des scientifiques de la mer de l'océan Indien occidental
WWF	World Wide Fund for Nature / Fonds mondial pour la nature
ZEE	zone économique exclusive

OPENING OF THE SESSION

1. The Fourth Session of the Scientific Committee of the Southwest Indian Ocean Fisheries Commission (SWIOFC) was held at the International Conference Centre, Victoria, Mahe, Seychelles from 29 November to 2 December on the generous offer of the Government of Seychelles to host the meeting.
2. The Session was attended by delegates from Comoros, France, Kenya, Madagascar, Maldives, Mauritius, Mozambique, Seychelles, South Africa and Tanzania. Representatives of the FIRMS/FISHCODE, Indian Ocean Tuna Commission (IOTC), EAF–Nansen project, the South West Indian Ocean Fisheries Project (SWIOFP) and United Kingdom also attended the Session as observers.
3. Mr Michel Nalletamby, Principal Secretary of the Ministry of Investment, Natural Resources and Industry officially opened the Session. The full statement of Mr Nalletamby is attached as Appendix D to the report.
4. During the opening ceremony, Mr Aubrey Harris, Senior Fisheries Officer, FAO welcomed the participants on behalf of the Director-General of FAO, Mr Jacques Diouf, the Assistant Director-General of the Fisheries Department, Mr Arni Mathiesen and the Subregional Representative for Southern Africa, Mr Gaoju Han. The Scientific Committee was reminded that it had been established to consider the state of fisheries in its area of competence and advise on possible regulatory measures to be considered for adoption by the Members of the Commission. The task was important, as the 2002 World Summit on Sustainable Development required that depleted stocks are restored to maximum sustainable yield levels not later than 2015, and long-term sustainable use of fisheries resources is an overriding objective in the FAO Code of Conduct for Responsible Fisheries. At its Third Session, the Committee found that of 115 species groups examined, 29 percent were over exploited, depleted or recovering, 53 percent were moderately to fully exploited, and 18 percent were underexploited. Not all fish species groups had been covered and the Committee intended to increase the extent of its regional assessment. It would also pay particular attention to the priority species of the SWIOFP. The Committee would be discussing the results and recommendations of the first working group on demersal and small-pelagic fishes held earlier in the year. It would be considering how to advance the implementation of an ecosystem approach to fisheries through the work of some of the major regional fisheries projects. The Committee would also look at the data on tuna catches which is in public domain with the assistance of the IOTC Secretariat and receive updates on the progress of some of the databases keeping regional fisheries information such as WIOFISH and FIRMS. He thanked the SWIOFP for its support and the Seychelles Fishing Authority and the Ministry of Investment, Natural Resources and Industry for hosting the Committee and for the fine working environment that they had provided.

ELECTION OF THE CHAIRPERSON AND VICE-CHAIR PERSON

5. The Secretary drew attention to Rule IX (4) of the Rules of Procedure of the Commission:

The Scientific Committee shall elect, preferably by consensus, a Chairperson and a Vice-Chairperson from among its members for a term of two years. The Chairperson and the Vice-Chairperson shall be eligible for re-election.
6. He informed that the previous Vice-Chairperson had offered himself for re-election. Following nominations and secondments, Dr Andrew Cockcroft from South Africa and Mr Jan Robinson from Seychelles were elected as Chair and Vice-Chair respectively.
7. The incoming Chairperson and the Secretary recognised the important contribution of Dr Magnus Ngoile, the previous Chairperson, who had steered the Committee over two terms since the establishment of the Committee in 2006.

8. Later during this Fourth Session of the Scientific Committee, members paid respect to a former delegate, Dr Theophile Rafalimanana of Madagascar, who had passed away earlier in the year.

ADOPTION OF THE AGENDA AND ARRANGEMENTS FOR THE SESSION

9. The Agenda was reviewed in relation to the timing of some of the contributions and matters that would be raised as other business. The Agenda, as reproduced in Appendix A, was adopted. The documents made available to the Session are listed in Appendix B.

STATUS OF FISHERIES RESOURCES

Seychelles

10. Several methods of stock assessment have been use in Seychelles depending on the data available and the characteristics of the fishery. Some stocks have been formally assessed while others assessment of status is based on catch per unit effort or survey catch rates. For those stocks having very limited data, an educated or expert judgment was used. Detailed assessments are usually reported at annual/biannual British Seychelles Fisheries Commission meetings.

Mauritius

11. Mauritius had estimates of MSY for several stocks. The current catch was then compared with the MSY to determine if the stock was overfished. This simple approach appeared to work well for Mauritius. MSY was often estimated from time series of catch and effort at the minimum. Data quality has a great impact on the reliability of stock assessments and it may be useful to try different assessment methods from other sources of data.

Kenya

12. Kenya has catch data, but no fishing effort data. From fishery censuses undertaken in 2004, 2006 and 2008 the number of fishers may have increased by 15 percent and the number of vessels by 18 percent over four years¹. KMFRI catch, effort and species composition data collected from four more reliable sites in the southern part of the coast over eight years could provide CPUE estimates to back calculate the effective effort if the total landings for the section of coast represented by the sites, was available. Some of this data was presented at the Working Group for small pelagic and demersal fishes and it could benefit from more analysis and reporting.

13. The industrial penaeid shrimp fishery was closed in 2006 because of conflicts with conservation groups, small-scale fishers, and presumed environmental damage. The artisanal penaeid shrimp fishery still operates but has not been properly assessed. A management plan has been under preparation for some time. Its preparation has not incorporated the EAF approach and the support of the EAF-Nansen project was welcomed.

¹ Caution should be exercised in the use of this estimate of increase of fishing effort. Unlike the 2004 and 2006 censuses undertaken in May (kusi – southeast monsoon), the 2008 census was undertaken in October (kaskazi – northwest monsoon). Generally there are more fishers and vessels fishing in the northwest monsoon as compared to the southeast monsoon in any one year.

14. The sea cucumber fishery catch decreased by 81 percent in 2009 and was considered overfished. The Kenya Coastal Development Project (KCDP) was undertaking a study of sea-cucumbers which could provide a better assessment of this fishery. The spiny lobster fishery on one part of the coast is planning to apply for the MSC certification with WWF assistance although it was still assessed as overfished in Kenya. The process of certification will require that sub-fishery to provide more reliable catch and fishing effort data.

15. Kenya has a long history of collecting recreational (sport) fishery catch data but this has largely not been analyzed, and some has been provided to IOTC. It may be difficult to use recreational data for stock assessment purposes as it may not adequately represent the fishery. The possibility of using postgraduates to analyze the data through SWIOFP could also be examined.

16. Small pelagics were assessed as overfished as their catches had decreased from beach seining though this assessment was questioned. Recently fishers have been using ring nets and making significant catches of small pelagics. From the data presented and discussions during the working group on demersal and small pelagics held in Mombasa in October, a review of the assessment was required.

Mozambique

17. Catch and effort data were collected from logbooks and observer programs in both the industrial and artisanal fisheries. Shrimp fisheries have seen a decline in fishing effort due to government efforts to minimize fishing costs. The catch of *Metapenaeus monoceros* increased in Maputo Bay while it decreased in Sofala Bank, raising once again the question whether these were two separate stocks rather than two fishing areas. The genetic studies that are being undertaken by SWIOFP will help answer this issue.

18. A fishery independent survey was carried to estimate the potential production of the Mozambique waters by a joint project between Spain and Mozambique, funded solely by the Spanish government.

19. The deep water shrimp fishery uses trawl nets. Some suggested that the possibility of using more environment-friendly methods should be explored.

20. The 2009 tuna catch increased by 17 percent in comparison with 2008 most likely as a result of changes in tuna movements as tuna is a highly migratory species, or of the fishing fleet (perhaps as a result of piracy in more northern waters).

France

21a. The status of stocks exploited by the small scale fisheries of Reunion has not been formally assessed. However taking into consideration that few boats exploit small pelagic species, of the limited area exploited and the robust nature of these resources, it is considered that the small pelagic resources are moderately exploited. As to the demersal multi-species resources, these are less abundant as a result of the restricted extent of the continental shelf, and targeted by a significant fishing fleet, particularly considering that there is also a recreational fishery possibly with as many boats fishing as the actual fishery. Consequently that fishery is considered as probably overexploited (O).

21b. France has monitored the stocks of lobsters in the economic zone of St Paul and Amsterdam over many years (by estimation of MSY, tagging studies, and standardised CPUEs). It has also been studying the environmental effects of this fishery (e.g. quantification of lost gear) as well as fisheries interactions with birds and marine mammals. This resource is considered as in the process of rehabilitation (R).

21c. *Jasus paulensis* catches have been stable over time. In Reunion, the catch from vessels less than 12 m was 140 t in 2009. The catch data for the semi-industrial longline fishery has been published officially and considered reliable. At the last Scientific Committee meeting, France was not able to attend, but sent its assessment to the Committee afterwards.

South Africa

22. South Africa explained that its status report was just for the fisheries that were within the SWIOFC. These were very minor compared to its other fisheries. In South Africa annual management plans have been in place for several fisheries and TAC (total allowable catch) and TAE (total allowable effort) have been used as major regulatory measures, together with other controls such as size limits and seasonal closures. However, TAC may not be strictly implemented in some of the smaller fisheries such as the line fisheries because of the complexities involved.

23. The small penaeid shrimp fishery in South Africa is a multi-species fishery and the species resolution of the logbooks is low. Consequently it is more difficult to assess its status of the species caught, and stock assessments, even done correctly, are not as informative and useful for management purposes. It was suggested to explore the possibility to split the catch in terms of inshore and offshore components.

Tanzania

24. Recently, a Deep Sea Fisheries Authority (DSFA) has been established and is operating on an interim basis. The DSFA will handle all the matters related to fisheries in the EEZ including licensing and fisheries management.

25. The industrial sector of the shrimp fishery remains closed while the artisanal sector remains open. The table of stock status Tanzania presented was still for 2007 and needs to be updated to 2009. This would be sent to the Secretariat in the following weeks.

United Kingdom

26. Fisheries are conducted with hooks and lines and primarily of mothership-dory operations with on-board observers. There is also a small recreational fishery. Besides the analysis of catch rates, surplus production and yield per recruit analyses together with analysis of CPUE trends have also been applied. The fishery is considered to be lightly fished. Joint studies have also been undertaken on the banks and the deep sea fisheries of Mauritius and Seychelles. Reports are available at the website of the UK Department for International Development on Fishery Management Science Program.

Comoros

27. Comoros has very limited data and presented information largely from 1994. Comoros informed that it had undertaken a preliminary study of the catch at a district level in Grande Comoros. It estimated the annual catch in 2009 for that island as 9 774 tonnes as compared to the catch of around 13 500 tonnes in 1994. In 1994, there were more mechanized boats in operation.

28. The 2009 assessment had been carried out by the Fishery Research Centre. The centre sends people to field to collect data or talk to fishermen so as to understand how the fishery is doing.

Madagascar

29. The lobster fishery is artisanal in Madagascar, and currently no monitoring program is in place. The last significant monitoring was undertaken by an FAO/TCP project in 2004 when a management

plan was also developed. However it has not been possible to continue the monitoring and implement the management plan. The catch of tuna increased to 12 000 tonnes in 2009 probably as a result of a shift of the usual fishing fleets further south to Madagascar, as a result of piracy from Somalia. The shrimp fishery showed an increase of nine percent in catch. Snapper catches are not recorded by species so it was not possible to respond to requests for information on the priority species. For the sea cucumber fishery, there is a minimum size limit and no instruments are allowed for divers. However these are difficult to enforce.

30. In relation to management plans, Madagascar had fisheries management plans for lobster and penaeid shrimp fisheries though these were not operational management plans. A discussion arose on the difference between management measures and management plans. There was a need for a better understanding on the process of setting up management plans and how it differed with a list of management measures. The SWIOFP informed the Committee that it planned to provide a training workshop next year on the process of establishing management plans.

Maldives

31. Non-tuna catch data in Maldives are recorded only by three broad groups based on the weight of the fish. For example, all groupers are put in Group 2. Maldives flagged the depletion of shark resources and implemented a ban on shark fishing when it joined the second Scientific Committee meeting. Maldives was asked provide further information on the status of non-tuna species (e.g. sharks, sea cucumbers) and this could be sent to the Secretariat after this meeting.

Discussion

32. Following the presentation of the status of resources by the countries, the Committee discussed the use of status tables. It was noted that the column on the measure of abundance had degraded over time. Given the nature of the region where some countries had difficulty in making any assessments, it was important that the reliability of the estimate to be scored. Following several proposals including the setting up of a working group during this committee, to review the tables, it was concluded that the table should have two extra columns to capture the reliability of the status estimate and the vulnerability/risk of the species/species group. The table and the assessments of the status of resources should be reviewed at the next working group for small pelagics and demersals. Also at the next meeting of the Scientific Committee, delegates would be required to present the resource status tables, and the management actions undertaken on species/groups that were **overexploited** as well as the species/groups that were **depleted**, in the same session of the agenda.

33. Additional fishery specific status tables were drafted and reviewed during the Session In terms of the level of information requested, they will not add much additional burden on members and the tables would still perform in data poor contexts in allowing status to be assigned on the basis of expert opinion.

34. Delegates requested that countries should be given time to discuss the new tables with their colleagues. Also, as a separate set of tables for each fishery would be too large to include in the Scientific Committee report. It was agreed that the tables should be used for countries to collate information on each fishery prior to and during the Working Group on Demersal and Small Pelagics, ensuring that any assessments conducted during those working groups were updated in the tables. The species specific tables will be used to compile a summary table for the next Scientific Committee.

RESEARCH AND MANAGEMENT ACTIONS ON KEY SPECIES GROUPS

Comoros

35. In the context of the fisheries development program, the Government of the Union of Comoros has created a discussion platform with the Department of Fisheries on the fishing of sea cucumber stocks existing in the Comorian Zone. The objective of the government is to ensure sustainable utilisation of the sea cucumber and also that necessary management and conservation measures are undertaken within the fisheries particularly in proportion to the existing sea cucumber resource.

36. The state of the sea cucumber resource has necessitated the application of sound management procedures without delay if this resource is to be of long term benefit. Although renewable, it is not inexhaustible.

37. Following discussions between the Government and the Department of Fisheries, the Government has since banned all fishing of the sea cucumber until its stocks are well rehabilitated.

38. The union of Comoros is working on controlling the management of the ocean environment particularly, the fishing of the sea cucumber by ensuring that the performance of the fishermen conforms with the applicable management and conservation regulations of the marine resources in the Comorian waters.

France

39. The demersal multi-species resources of Reunion are not part of any formal process of assessment. The assessment as overexploited relates to the fact that these resources that are found on a limited continental shelf are actually not so abundant and are targeted by a fleet of significant size particularly considering that little is known of the impact of recreational fishing, except that it could probably be as large as the number of registered fishing vessels.

40. ANCRE, a research program has commenced an analytical study of small scale fisheries in Reunion looking at the social and economic importance of this sector which is poorly understood. The objective is to do this through the use of a FIS (Fisheries information system) so as to better understand the diversity of activities, the interactions between fishing methods and the constraints to development (resource-constraints as well as others).

Maldives

41. In recent years, the Ministry of Fisheries and Agriculture acknowledged there is a depletion of shark stock in Maldives. Given the depleted state of the shark fishery and considering that research has demonstrated shark populations have reached threatened levels in the Maldives, the Ministry of Fisheries and Agriculture, under the Article 10 of the Maldives Fishery Law No 5/87, used its legal powers to implement and enforce measures to protect and conserve the species.

42. In order to reduce the risk of depletion of shark stock, the Ministry of Fisheries and Agriculture announced on 1 March 2009 that shark fishing is banned from within 12 miles of the Maldives. On 1 March 2010, shark fishing was completely banned from the entire EEZ.

Mauritius

43. Mauritius reported the depletion of the sea cucumber stock in the Mauritian waters for the first time. In 2007, an assessment of the sea cucumber stock was carried out and the MSY estimated at 550 tonnes (wet weight). Commercial exploitation started in the same year with an allocation of quotas based on a TAC of 90 tonnes (dry weight). In 2008, the TAC was reduced to 35 tonnes as there were signs of depletion of the stock. Precautionary management measures were introduced and included a minimum size limit, seasonal restriction (closing of the fishery from January to March) and closed areas. However, these measures did not prove to be sufficient to stop the depletion of the sea cucumber stock. In order to avoid a collapse of the fishery, a ban on the collection of sea cucumber was imposed for a period of three years starting from 1 August 2009.

Mozambique

44. The stock of *Palinurus delagoae* off the central/southern coast of Mozambique was reported as depleted 13 years ago. When industry recognized that the fishery was no longer economically viable, most of the vessels stopped fishing and the fishery was formally closed by the national fisheries authority. Licences ceased to be issued to target on this lobster species to allow recovery of the stock. This management measure was complemented by scientific monitoring of the stock.

45. In 2005, the first monitoring survey was carried out to assess the status of the stock. The survey revealed that no major recovery of the stock had occurred, and the fishery remained closed. In the following years there were reports of reasonable catches of *Palinurus delagoae* taken as bycatch by the deep-water shrimp fleet. This perceived improvement of the stock has led to requests for fishing licences to target on the lobster stock. Due to insufficient scientific data and following the precautionary approach, the national fisheries authority kept the fishery closed but allowed the deep-water shrimp fleet fishing a bycatch of 0.5 percent of their total catch (in weight) of *P. delagoae*. More recently, following further pressure from industry, a TAC of 28 tonnes was allocated to among vessels on an experimental basis. A monitoring survey using traps in the framework of the South Western Indian Ocean Fisheries Project has been planned for 2011 to assess the status of this stock.

Seychelles

46. Operational fisheries management plans (OMPs) do not exist in Seychelles. The delegation provided an overview of the particular constraints regarding OMPs in the country, highlighting the need for an improved legislative framework that supports decentralisation of decision-making, and restructuring of the national fisheries authority to re-orientate the focus to fisheries management. The lack of operational management plans (OMPs) in Seychelles limits the ability to respond to overfishing and depletion of stocks.

47. In terms of depleted stocks in the demersal line fisheries, Seychelles is receiving support from the EAF-Nansen programme in incorporating EAF principles in the management process. Government is prioritizing this fishery for development of an OMP in 2011 and has requested budgetary and recruitment support. However, piracy is having a major impact on the demersal line fishery and effort was reduced by 48 percent in 2009.

48. Shark stock status is highly uncertain due to poor data availability but indicators suggest major depletions have occurred. Recent changes in policy regarding fuel rebates have further reduced the reliability of data as they have created incentives for misreporting and underreporting. There has been a huge increase in the shark landings from the inshore fishery coinciding with semi-industrial vessels no longer report targeting offshore sharks. A ban on wire trace in the fishery is highly recommended at this time as it will have no adverse socio-economic impact. The shark fisheries are currently being addressed through the National Plan of Action for Sharks (NPOA-Sharks) but stakeholders support for the process is low.

49. Certain inshore line and trap fish stocks are also overexploited and effort is increasing due to displacement of the offshore fleets by piracy. Seychelles is currently engaged in developing OMPs for these fisheries based on a co-management framework and with support from a GEF/UNDP programme. However, the development and implementation of OMPs is only expected to be effective after adoption of the Consolidated Fisheries Act, which will provide legislative support for the plans and for improved decision-making powers by stakeholders.

South Africa

50. Taking cognizance of the critical status of many traditional linefish stocks (including rock cods and sea bass, slinger, roman, englishman and kob, amongst others), the linefish resource was declared to be in a state of emergency in 2000. In order to rebuild collapsed stocks and to achieve a sustainable level of utilisation, the level of commercial effort in the traditional linefish sector was dramatically reduced. This was achieved in 2003 during the allocation of linefish medium-term fishing rights. A reduction in the fishing pressure of the recreational and subsistence component in the linefishery was also achieved by implementing more realistic species specific daily bag and size limits in 2005. The current TAE is approximately 22 percent of previous effort and therefore has the potential to maintain catches above the level that has been calculated to induce a recovery in the depleted resources. The uncertainty of the catch potential of the reduced TAE and the severely depleted state of many resources, coupled with the uncertainty of the stock-recruit relationship, prevent predicting the likely time span for recovery. These resources are, however, likely to take many years (decades) to rebuild to the target reference points, so the declared emergency in the linefish sector will need to remain active for the foreseeable future (at least for the next decade). The fishery performance and the state of the stocks will be closely monitored and management should remain responsive to any positive as well as further negative stock status trends.

51. In addition, regional management zones for the traditional linefishery have been initiated with the long-term right allocations, as an added management tool to guide the geographical allocation of effort and to restrict the operational range of the right-holders. This should limit the persistent concentration of effort on collapsed species across their full geographic distribution.

Tanzania

52. The prawn fishery in Tanzania for the past decade had indicated a serious unsustainable exploitation levels. For example the commercial prawn production trend declined from 1320 tonnes in 2003 to 202 tonnes in 2007 regardless of reduction of fishing effort. During 2008, TAFIRI produced a report showing a serious decline in prawn stocks on the Tanzanian coast that was linked to higher levels of resource exploitation. The report was discussed in a joint meeting involving the Fisheries Division, TAFIRI and prawn fishery stakeholders (small, medium and large-scale fishers) and a resolution to close the fishery for two years was reached. It was further directed that during the closure period TAFIRI should carry out a systematic research to monitor prawn stocks and assess the effectiveness of the closure.

53. In order to assess the effectiveness of the prawn fishery closure (2008-2009), a study was conducted for four months March, May, June and July 2009 along the coast of Tanzania to assess the status of shallow water prawn resources. Abundance and population dynamics indices were the two major stock assessment indices employed to assess the exploitation levels of the prawns. The abundance indices parameters recorded were, species composition, catch rates, total biomass, and maximum sustainable yield, while the population dynamics indices parameters noted were weight, total length, maturity stage, growth and mortality.

54. The study recommended the following:

- The closure period was one year, one should expect from a species that has a life cycle of one – two years to have more mature individuals but that was not the case in this survey more immature, indicating that they needed more time for recovery.
- Trawling is known to destroy the habitat to the extent that the ecological functions and processes (biogeochemical and nutrient fluxes) may have shifted, thus the ecosystem integrity required more time to recover
- The survey was not exhaustive in terms of time allocated; further survey is needed to obtain the true picture of the recovery of the resource. In order to observe the recovery, unsegmented one year study was recommended.
- Emphasis was still required in educating artisanal fishers on the use of appropriate mesh sizes as stipulated in the fisheries regulations and as suggested in the previous studies (strengthening law enforcement). This could be another threat to prawn fishery if it is not taken into consideration, because prawn nurseries are in coastal brackish waters in the mangrove where artisanal fishery is concentrated.
- Socio-economic study is recommended to assess the impact of the closure to the well being of the community
- Our results suggest the recovery is very slow to justify the opening of the prawn fishery (benchmark MSY 1050mt)
- In conclusion, TAFIRI recommended an extension of closure period for one more year and re-assessment of the prawn status.

The re-assessment is now planned for early 2011.

United Kingdom

55. UK gave a brief presentation on the status of demersal fisheries resources on the Chagos banks for 2009. Fishing was only permitted with hook and line. In the past Mauritian mothership dory ventures fished in the area but that fleet has declined and in 2009 there was one mothership-dory operation and two smaller vessels that used hydraulic lifting gear to haul the lines.

56. A total of 162.9 tonnes of demersal fish were caught in 2009. Spatial data for the mothership dory operation indicated that this was focussed on the northern and western parts of the Great Chagos Bank. Fishing locations for the two smaller vessels were not reported (UNK). Species composition was available for the mothership dory operation, and incompletely reported for the smaller vessels. In addition to the data in the table below which was collected through logbooks information was provided by the operators of one of the smaller vessels indicating that 95 percent of the total catch was composed of *Etelis carbunculus* and *E. coruscan* species. On the Great Chagos Bank 95 percent of the catch consisted of *E. carbunculus*. While on other banks the catch was composed of *E. carbunculus*, *E. coruscan*, *Pristipomoides filamentosus*, *Polysteganus baisaci* and *Epinephelus morua*. This species composition reflects the greater depths fished on the slope water fishery by those vessels whilst the mothership-dory operation fishing with handlines fished in the range 35-75 m on the banks.

Location	Lethrinids				Lutjanids				Serranids				Tuna	Other	Total	
	Lethrinus mahsena	Lethrinus miniatus	Other	Total	Pristipomoides filamentosus	Aprion virescens	Other	Total	Plectropomus maculatus	Variola albimarginata	Variola loutii	Other				Total
a. Great Chagos Bank																
CH2	3425	310	0	3735	0	191	0	191	1076	107	273	119	1575	25	265	5791
NCH	11985	3307	0	15292	0	666	0	666	948	350	2031	25	3354	0	28	19340
NEL	23572	6901	0	30473	0	1353	0	1353	2464	626	3406	8	6504	0	27	38357
SEC	6	0	0	6	0	10	0	10	0	0	0	0	0	0	0	16
WCH	1727	2589	0	4316	0	319	0	319	457	383	535	56	1431	7	55	6128
b. Other banks																
CEN	186	555	0	741	0	480	0	480	4	38	300	119	461	25	265	1972
PIT	242	727	0	969	17670	68	0	17738	30	194	175	144	543	9	15	19274
SPK	232	232	0	464	0	173	0	173	218	135	346	236	935	0	22	1594
UNK	2177	684	124	2985	65000	979	0	65979	459	91	344	359	1253	0	268	70485
Total	43552	15305	124	58981	82670	4239	0	86909	5656	1924	7410	1066	16056	66	945	162957

Expressed as a proportion of the estimated yield for bank and drop off (slope-water) by location for all vessels it can be seen that at all locations the 2009 catch was within sustainable limits. Overall the catch was 14.7 percent of a conservative estimate of sustainable yield and low levels of exploitation have been the norm in recent years with some years having no fishing at all.

Location	Proportion of est. yield		
	Drop	Bank	Total
CHAGOS BANK (TOTAL)	0.01%	11.36%	9.27%
South East Chagos Bank	0.15%		0.15%
Central Chagos 2	0.00%	71.67%	71.67%
Northern Chagos	0.00%	14.24%	14.24%
Nelson Island	0.00%	32.18%	32.18%
Western Chagos Bank	0.00%	9.18%	9.18%
OTHER BANKS (TOTAL)	79.30%	3.21%	25.84%
Pitt Bank	50.38%	1.23%	11.70%
Speakers Bank	0.00%	2.72%	2.72%
Centurion bank	0.00%	67.66%	67.66%
TOTAL	34.93%	8.93%	14.69%

Note 1: The most conservative estimates of yield have been applied (i.e. 0.1 t/km² for the banks).

Note 2: Catches that were recorded at an unknown location were included in the calculations for Chagos Bank total, drop off total and the grand total.

Note 3: It has been assumed that all catches by the smaller vessels occurred on the drop off due to gear configuration that is used on these vessels.

57. Time series catch rate data are used to monitor individual locations but no signs of depletion (falling catch rates) have been observed. The fishery is intermittent i.e. not every year, and when it occurs only during the period April to October. Observer data is used to generate biological reference points and conduct yield per recruit analyses for the most targeted species. These also support the observation that the fishery is in good shape.

58. UK referred to a project conducted in collaboration with Mauritius and Seychelles that investigated the status of bank and slope water fisheries. The project was conducted under the DFID Fisheries Management Science Programme and its outputs are available at <http://www.fmsp.org.uk>. To locate the reports of this project navigate to the 'Projects database' and select 'Project R5484, Management of multispecies fisheries'. Relevant documents are found under the 'Publications' tab.

REPORT OF THE WORKING GROUP ON DEMERSAL AND SMALL PELAGIC FISHES

59. The first ad hoc working group (WG) on small pelagic and demersal fish of the Scientific Committee of the South West Indian Ocean Fisheries Commission (SWIOFC) was held in Mombasa, Kenya, from 11 to 15 October 2010. The objective of the meeting was to assess the state of the small pelagic and demersal resources in the SWIOFC area and provide recommendations on fisheries management and exploitation options aimed at ensuring optimal and sustainable use of small pelagic and demersal fish resources for the benefit of coastal countries.

60. The meeting was funded by the EAF-Nansen Project and was attended by 15 scientists from nine countries (Comoros, Kenya, Madagascar, Maldives, Mauritius, Mozambique, Somalia, South Africa and Tanzania), the chairperson of the SWIOFC Scientific Committee, the South West Indian Ocean Fisheries Project (SWIOFP) Regional Executive Secretary, and an FAO Secretariat (SWIOFC Secretary, Technical Secretary and Fisheries Resources Officer).

61. As this was its first meeting, the WG took stock of the data and information available on demersal and small pelagic fish resources in the different countries and that may be useful to carry out stock assessment. It examined some methods of assessing the status of stocks for those species for which data are available. It explored the use of surplus production models using national data that participants had brought, did some preliminary length frequency analyses, and discussed the long-term catch trends as reported in the national statistics provided to FAO and trialled Productivity Susceptibility Analysis (PSA), a possible approach that may be used in data poor situations. The report of the meeting is in preparation. The WG made some recommendations to be brought to the attention of the Scientific Committee. It also discussed the terms of reference of the working group for small pelagic and demersal fish, which is submitted for consideration.

62. The Scientific Committee reviewed the recommendation from the working group and these are attached as Annex J.

63. The review included an extra item on the terms of reference requiring the working group to provide a report to the Scientific Committee. It also required that the Working group to sit as either a pelagic or a demersal working group in alternate years. EAF Nansen and SWIOFP were thanked for their continuing support of the working group

ECOSYSTEM APPROACH TO FISHERIES

EAF NANSEN

64. Dr Kwame Koranteng, Coordinator of the EAF-Nansen project “Strengthening the Knowledge Base for and Implementing an Ecosystem Approach to Marine Fisheries in Developing Countries” presented a short report to the Scientific Committee on activities of the project including surveys conducted with the R/V Dr Fridtjof Nansen and capacity building for EAF as well as planned work on establishment of a baseline for EAF implementation in the region. The presentation looked at the ecological, social, economic and political realities of natural resource use, and the need for an integrated management approach like EAF. It was noted that FAO’s definition of EAF implies that fisheries management needs to take into consideration ecological assets (both target and non-target species), ability of governments to achieve management objectives and the social and economic outcomes of management actions. Some examples of FAO’s assistance to developing countries in putting EAF into practice were given. These include preparation of support materials and Technical Guidelines, the development of a Toolbox, capacity building and implementation of field projects like the EAF-Nansen project.

65. Regional activities in the SWIO region were highlighted. These include the R/V Dr Fridtjof Nansen ecosystem surveys undertaken in partnership with the SWIOFP and ASCLME projects, the SWIOFP/EAF-Nansen stock assessment course in Mombasa, Kenya, the EAF-Nansen/SWIOFC Working Group on pelagic and demersal resources which was also held in Mombasa after the stock assessment course and the post-survey meeting held in Dar-es-Salaam, Tanzania in September 2010.

66. The EAF-Nansen Project Coordinator also informed the Scientific Committee about the EAF in-country activities in the SWIO region, especially the project in Seychelles and Tanzania to support the development of a framework for managing artisanal fisheries (demersal line fishery in Seychelles, pelagic fishery in Tanzania). The activities to be undertaken in the project include the following:

- Preparation of agreed fisheries baseline reports;
- Issue identification and prioritisation;
- Proposal of management options and the necessary interventions; and
- Review of fisheries-related laws and regulations to suggest amendments to reflect new thinking.

The Scientific Committee was informed that the two countries are expected to share the results and experiences with other countries of the region through SWIOFC.

67. The Coordinator also informed the Scientific Committee about two planned activities to be undertaken in 2011, namely establishment of a baseline for the implementation of EAF in the SWIOFC area and EAF-Nansen/SWIOFP training on preparation of fishery management plans. He ended with the key messages underscoring the fact that no fish is an island in the sea, that humans are part of the marine ecosystem and that the EAF-Nansen project is here to build the capacity of countries to manage their fishery resources better and to contribute better data and information for the work of SWIOFC.

68. The other presentation under this Agenda Item was given by Dr Renison Ruwa, Chairman of the EAF Regional Task Group for the SWIO region. It would be recalled that at the Fourth Session of the SWIOFC held in Mombasa in September 2009, the EAF Regional Task Group was adopted by the Commission as a Working Group under the Scientific Committee. For this reason the Chairman of the RTG is required to report on the activities of the task group to the Scientific Committee. Dr Ruwa looked at the composition of National and Regional Task Groups (NTG and RTG) under the EAF-Nansen project and the TORs of the task groups. He said that the RTG addresses issues at regional levels especially of transboundary nature or whose interest is cross-cutting among the countries of the region and to propose action through the South West Indian Ocean Commission. To support the countries in the region to address the process of implementation of the EAF, the RTG is expected to undertake Ecological Risk Assessments (ERA); prepare baseline reports; and assist in the preparation of Management Plans for transboundary fish stocks.

69. He gave a report of the first RTG Meeting that took place in Mombasa, Kenya (27–30 January 2009) when also the Chairman and Vice Chairman were elected for a term of two years. The priority activities which were agreed upon for countries to undertake at national levels through the NTGs and subsequently build to regional level were as follows: Identification of the types of fisheries they would wish to address; prepare baseline reports on the identified fisheries; undertake Ecological Risk Assessments on the fisheries; prepare Performance Report for each identified fishery and formulate management plans in line with the EAF process. He said that subsequently NTGs developed concept notes for common fisheries to undertake the process of developing management plans. He noted that to propel the activities to the larger regional scope, it has been found necessary that partnership between EAF-Nansen and SWIOFP be used in order to catalyze the implementation of the Ecosystem Approach in Fisheries in the SWIO Region and that the EAF activities be mainstreamed in the SWIOFC since SWIOFP activities towards both national and regional fisheries management plans are EAF oriented. He concluded that there is therefore a need to discuss how the TORs of the RTG can be accordingly reviewed to accommodate its role as a Working Group under the SWIOFC Scientific Committee.

SWIOFP

70. Mr. Rondolph Payet, the Regional Executive Secretary of the South West Indian Ocean Fisheries Project gave a progress report on the project. He briefed the meeting on the overall objective of the project, which is to look at principally improving the science and management offshore resources in the WIO region. It is also has the role to develop human and institutional capacity and provide support to regional management bodies. The project is divided into six components covering data and information management, crustaceans, demersal and pelagics fisheries, impact of fisheries on biodiversity, and fisheries management and policy. The project is funded by the GEF and implemented by the World Bank for an amount of 12M US\$. There are co-financing from Norway and France (3.7 million US\$) and an in-kind contribution (6.7 million US) from the participating countries. There are other co-financing provided by IRD and the EAF Nansen through the implementation of joint activities.

71. The project carried out a gap analysis on the three fisheries (crustaceans, demersal and pelagic) identified under the project. These documents are available for the SWIOFP website (www.swiofp.net). Other activities carried included a three weeks training of five fisheries observer from each of the countries. In collaboration with EAF Nansen Project, the IOTC and SWIOFC the project conducted two weeks stock assessment training in Mombasa in September this year. The meeting was informed that the project has plans to conduct another stock assessment training in 2011 and training on development of Fisheries Management Plans using the EAF approach.

72. The SWIOFP is supporting two databases in the region. One is the Statbase fisheries database, which has been provided by France for SWIOFP to collate the fisheries statistic for the fisheries under investigation by the project. The database is online and updated by the countries. The second database is WIOFISH (www.wiofish.org), which is a catalogue for the different fisheries in the WIO region.

73. The Regional Executive Secretary (RES) informed the meeting of the upcoming research cruises that will provide further data to this Commission. As per the programme some 240 days have been allocated for deep-water crustaceans research in Mozambique, Tanzania, Kenya and Madagascar; 60 days for shallow water crustaceans research in Tanzania and Kenya, 130 days for demersal resources in Mozambique, Kenya, Tanzania, Seychelles Madagascar and Mauritius, and 34 days on small pelagics in Mauritius, Kenya and Tanzania. The meeting was also informed that the SWIOFP, Norway and FAO have already funded over 100 days of cruise covering mainly demersal and small pelagic resources in region using Research vessel Dr. Fridtjof Nansen.

74. The RES advised that based on the upcoming research cruises and deployment of observers on commercial vessels it is expected that more data and information would be fed in the SWOIFC scientific meeting workings.

Discussion

75. The Scientific Committee deliberated on the two presentations and noted with satisfaction the contribution that the EAF-Nansen project is making towards the work of the Commission in general and the capacity building initiatives and facilitation of the Working Group in particular. The Committee also discussed the two activities to be undertaken in 2011, namely establishment of a baseline for the implementation of EAF in the SWIOFC area and EAF-Nansen/SWIOFP training on preparation of fishery management plans and agreed in principle the suggested approach to develop the baseline for the implementation of EAF in the SWIOFC area. There was also an agreement that the report of the work could be given to the Commission but only after countries have had the opportunity to see the draft. The Scientific Committee also endorsed the terms of reference of the EAF Regional Task Group (Annex K).

AVAILABILITY AND ACCESSIBILITY OF DATA ON TUNA CATCHES

76. In response to a request from the SWIOFC, the IOTC Secretariat presented a procedure to estimate catches in the Economic Exclusive Zone of coastal countries in the Indian Ocean using data from the IOTC public domain databases. The Secretariat noted that the IOTC has agreed standards for the reporting of the following data: (i) estimates of total catches by Indian Ocean basin (East or West) and year; (ii) catch-and-effort data for surface fisheries by year, month and one degree square grid; (iii) catch-and-effort data for longline fisheries by year, month and five degrees square grid; (iv) catch-and-effort data for coastal fisheries by year, month and areas that best represent the fisheries. The IOTC Secretariat noted that, due to the nature of the data available, it is not possible to estimate catches within each EEZ accurately, especially in the case of longline and coastal fisheries. Finally, the Secretariat indicated that the information used to estimate catches inside each EEZ is in the public domain and the process created at the Secretariat will be completed soon, inviting countries interested to contact the IOTC Secretariat.

77. Following the IOTC presentation of how the publically available catch and effort databases can be used to determine catches in coastal state EEZs and on the high seas, UK gave a brief presentation of its application. For any defined reference period (30 years was used as an example to account for inter-annual variability that has been observed) the catches by flag state can be estimated on the high seas and within each coastal state zone. The sum of all flag state catches in a particular zone is the total catch for that zone in the reference period. For the example of yellowfin over a 30 year period, it is estimated in this way that approximately 53 percent of all catches occur on the high seas. Certain refinements to the method were proposed and echoed those presented by IOTC, such as determining licensing history in a zone to better allocate catches to the high seas or a coastal zone.

CASE STUDIES OF RECENT ASSESSMENTS

78. Under the bilateral agreement between Mauritius and Norad, an acoustic survey of the deepwater fish stocks found on the western slopes of St Brandon and Nazareth Bank located on the Mascarene Plateau was carried out from 16 to 25 September 2010 on board the research vessel, Dr Fridtjof Nansen'. The survey was implemented within the framework of the Tripartite Agreement between NORAD, the Institute of Marine Research of Bergen (IMR) and FAO, and specifically within the scope of the Project "*Strengthening the Knowledge Base for and Implementing an Ecosystem Approach to Marine Fisheries in Developing Countries*". The objectives of the survey were (i) to describe the distribution, composition and estimate the abundance of the main demersal fish species on the shelf and slopes by acoustic surveying and fish identification from fish traps and trawls; (ii) to map the general hydrographic regime along the shelf; (iii) to test a prototype fish trap and (iv) on the job training covering main survey routines.

79. The prototype fish trap was based on a commercial trap currently used in Mauritian waters but improved in design to be collapsible. The traps were deployed during the day and retrieved during the night. Soak time varied between 8 and 16 hours. On the shelf (<100m) traps were deployed in groups of three linked together while in deeper waters (>100m) they were deployed individually to reduce the risk of losing them due to the steepness of the slope.

80. Only average s_A values were reported and not biomass estimates due to the fact that the target strength of the surveyed demersal species was unknown. There were consistent acoustic recordings of demersal fish over the whole shelf area surveyed; deeper water demersal species were however scarce and patchily distributed, particularly on the shelf edge and other untrawlable grounds. Two distribution areas were identified which may be attributed to the very steep slope found over most of the surveyed area with depths increasing abruptly to >1000 m beyond the shelf edge typically at 60 m depth. This result was largely different from the eastern side of the two banks where the slope is gentler and the habitat for deep water demersals therefore larger and where new resources also have been found previously (2006 survey).

81. The survey demonstrated that the composition of the fish fauna on the bank and slopes of the western side of St. Brandon and Nazareth changes with depth. No trawlable areas were found on the slope and all trawl catches were made in waters < 60 m deep. The demersal group comprised mainly the valuable demersal species such as groupers, snappers and emperors

82. The trap design has proven to be very successful. A number of modifications have been proposed to the traps after the present survey. These are generally minor, and aimed more at improving the ease of use of the traps than to change the design.

RELEVANT WORKSHOPS/MEETINGS/SERVICES

WIOFISH

83. Following presentations at earlier Sessions, an update of progress on WIOFish over the last years was provided to the Scientific Committee. WIOFish is a regional, multi-institutional fisheries information system that aims to identify and comprehensively document details of small-scale fisheries. WIOFish database is not a statistical fisheries database but instead is a repository for as much descriptive information as possible about each fishery that is currently operating in the western Indian Ocean. This information is collected under sections of catch, vessel type, gear type, habitats utilised, socio-economics, management and references, and includes a scoring system where various questions are posed about each fishery and answers are graded on a numbering system. WIOFish is intended to supplement regional initiatives of the South West Indian Ocean Fisheries Commission (SWIOFC) by providing an information service to fishery resource managers, donors, researchers, including those with specific environmental concerns. Each of these fisheries is thoroughly reviewed on an annual basis by the national nodes to ensure records are up to date and populated with the latest available catch and other information.

84. Recent WIOFish activities that have been undertaken include: the addition of Mauritius (Albion Fisheries Research Centre) as a key new country partner with negotiations well underway to include the Comoros; the comprehensive translation of the front end of the online database into French; six national update workshops held at IMS (Zanzibar, Tanzania), KMFRI (Kenya), IIP (Mozambique), SFA (Seychelles), AFRC (Mauritius), ORI (South Africa); technical improvements to the database's fishery report structure and fishery profile sections, and analysis of the status of the WIO fisheries overall and per individual country for the year 2009.

85. A total of 211 fisheries was recorded in WIOFish by the end of May 2010, with 33 from Kenya, 20 from Mauritius, 30 from Mozambique, 38 from the Seychelles, 55 from KwaZulu-Natal, South Africa and 35 from Tanzania. Fisheries are not only distinguished by the sector in which they operate but also by the type of gear used in the fishery. Eleven main gear types are recognised and fisheries are named according to these gear types.

86. One of the most important aspects of WIOFish is the assessment of trends over time, and especially changes over the baseline established in 2000 during its first year of data assessment. There are many targets and goals that rely on long-term data systems, one of the most important, links to the MDGs, specifically for fisheries. For example, the number of fisheries assessed, the number of management plans, the extent of co-management and the levels of reporting have all improved over the baseline. However, there have been slight declines in the levels of data collection and monitoring.

87. The delegates welcomed the progress made on WIOFish and reaffirmed the important support role that the database can provide to the Commission. There were recommendations on how the database can be harmonised with global fisheries information systems (e.g. FAO) and those of other RFBs by incorporating definitions of operational fisheries units and fleet segments to aggregate the finer-scale units in the database, and the positioning of WIOFish within the regional structure of

information systems in support of SWIOFC was also discussed. For more information and the annual report: www.wiofish.org

STATBASE

87a. Within the SWIOFP Project, a regional database called StatBase-SWIOFP has been set in place. This database includes aggregated fisheries statistics available in each member country of the project. A list of datasets has already been identified to be introduced in StatBase.

Table: Number of identified datasets by countries and by fisheries sector to be introduced in StatBase-SWIOFP

Country	Artisanal	Industrial	Artisanal and Industrial	Semi industrial	Traditi onal	Sport	Total
COM	3						3
KEN	2	1		3		1	7
MDG	2	5	3		3		13
MOZ	3	3		3			9
MUS	7			3			10
REU			3				3
TZA	2	2					4
ZAF		3					3
SYC	9	3		3			15
Total	28	17	6	12	3	1	67

87b. It was noted that small scale fishery datasets were the most numerous. Datasets have been restructured and are in the process of inclusion in StatBase by member countries. The contents of the database are being validated. Next steps of the project in 2011 are:

- Finalize the insertion of datasets by countries
- Database validation during a special meeting organized by SWIOFP Component one in June 2011.
- Physical transfer of StatBase to the KMFRI server
- Development of thematic mapping functions
- Regular update by countries

87c. Annual timely updates of national datasets will allow SWIOFC members and the Scientific Committee to use this tool to report on the national and regional status (catch and effort) of fisheries resources.

87d. In the discussions that followed, further clarification was sought on how Statbase dealt with the issue of compatibility between different national statistics. Also on the capacity of countries to insert their own data within the database.

87e It was clarified that statistical datasets are integrated into StatBase according to original points of reference (type of vessel, fishing units, species, etc.) in such a way that it can continue to be used at the local or national level. However, the main utility Statbase is its ability to standardise different datasets due to its conversion capabilities with respect to a regional SWIOFP referential system. This referential system which was built up in collaboration with the project members, is based on the nomenclatures used by the FAO except for a few rare cases that are specific to the region.

87f. In relation to entry of data, appropriate national persons hold administrator privileges (to their own datasets) and are able to insert their datasets into the main system. This facility and related functions were included in component one of the project. The experience of this first stage showed that once entered, the data could be easily assimilated, and transferred in the case of changes in national focal points which has already happened for several countries (e.g. Madagascar, Tanzania, and South Africa).

FIRMS AND FISHCODE

88. Mr. Marc Taconet introduced document SWIOFC/SC4/10 “Improvement of information and knowledge on the marine small scale fisheries (SSF) sector in the SWIOFC area. This paper reviews the activities initiated under the Fishcode-STF and FIRMS frameworks during the period 2007-2008, and progress made with SWIOFC. It highlights the new opportunities now offered under these frameworks: SSF data collection guidelines based on Fleet Segments and Operational Units concepts, BigNumbers estimates of sector performance, FIRMS Stocks status and trends summaries, and Fisheries inventories. The presentation stressed the perceived complementarities with Statbase, Artfish and WIOFish, highlighting the potential for a comprehensive integrated regional information system.

89. The discussions which followed confirmed that the various systems and methods address different aspects/needs for a regional information system, and are mostly complementary. The chairperson stressed that “integration is the critical issue” and asked for concrete suggestions aiming at tackling this issue. The general feeling was that integration among systems was essentially a technical issue requiring first a technical discussion among specialists, and eventually a review by the working party on data and statistics and decision by this committee where sensitive obstacles would be found. Such approach could pave the way for having standard data collection systems at country level

90. A way forward was agreed: a task force composed of representatives of FIRMS, Fishcode-STF, WIOFish, and Statbase will exchange documentation and meet including through video conferencing and face-to-face meeting. FAO/FIRMS and SWIOFP representatives confirmed that they could co-fund the required “SWIOFC harmonization” meeting. Such meeting could involve national focal points if necessary. May 2011 was the preferred period for the meeting.

91. The chairperson finally requested the committee to agree to the publishing of the SWIOFC stocks inventory in FIRMS, considering that its content is based on information already provided by delegates to the Committee and published in the Scientific Committee reports. The Committee agreed to this and also to provide information to be added in the FIRMS inventory to express levels of uncertainty associated with the assessments, together with the methods used (including e.g. “based on expert judgement”).

ANY OTHER BUSINESS

Southern Indian Ocean Fisheries Agreement (SIOFA)

92. The objectives of the Agreement are to ensure the long term conservation and sustainable use of the fishery resources of the high seas of the Southern Indian Ocean through cooperation among the Contracting Parties to the SIOFA and to promote the sustainable development of fishery resources in the area of application of the Agreement, taking into account the needs of developing States bordering the area that are Contracting Parties, and in particular the least developed among them and the small island developing States.

93. The European Union and ten countries, namely Australia, Comoros, Cook Islands, France, Kenya, Madagascar, Mauritius, Mozambique, New Zealand and Seychelles are signatories to the

SIOFA. The Agreement has been ratified by the European Union, Seychelles and Cook Islands (on behalf of New Zealand). Mauritius is one of the coastal States bordering this area and is in the process of ratifying the SIOFA, which will then enter into force.

Regional Conference on the contribution of fisheries development on the millennium development goals

94. The Secretariat informed that resources were not yet available to hold a regional conference on the contribution of fisheries development on the millennium development goals. It was not possible for SWIOFP/SWIOFC to hold a donor conference to seek funds for this conference among other initiatives, in 2010. There may be other options available within a programme of collaboration between the Indian Ocean Commission (IOC) and FAO. The Committee recalled the time spent at previous Scientific Committees in structuring preparations for this Conference and looked forward to these other options of funding being successful.

Recreational fishing data

95. Some countries in the region (e.g. South Africa, Kenya) have been collecting data from recreational and sports fisheries over long periods. The SC considered the use of such fishery data for stock assessment and possible inclusion in the status of fisheries resources reports. It was noted that these data are difficult to use for fishery assessments but that knowledge of the total catch and the trends in the catch of some species may be useful particularly in interpreting interactions that may be taking place with artisanal fisheries. Already some of these data such as for Kenya have been entered into Statbase within the SWIOFP project. France (Reunion) had 10 years of good data from sports fishery associations which would be incorporated into StatFish next year.

96. Generally, the catch taken by recreational fisheries should be included in catch statistics. Some discussion ensued on whether recreational fishing was illegal, unreported unregulated (IUU) fishing if its catch was not included in national catch statistics. So as to be in a position to decide whether sports and recreational data should be used in its assessment of the status of resources, the Scientific Committee decided that member countries report back on the catches and data available on these fisheries at the next meeting.

DATE, PLACE AND ARRANGEMENTS FOR THE NEXT MEETING

97. Based on the roster agreed to at the Second Session of the Scientific Committee, an in principle invitation was received from the representative of South Africa subject to further consultation and confirmation by the national fisheries authority. An in principle invitation was also received from the representative of Tanzania in the event that South Africa could not host the Fifth Session of the Scientific Committee. The latter invitation was also subject to further consultation and confirmation by the Committee member.

98. The next session of the Scientific Committee would be held at least two months in advance of the Sixth Session of the Commission, unless funding restrictions necessitated that it be held back-to-back with the Commission.

ADOPTION OF THE REPORT

99. The report was adopted on 2 December 2010 at the International Conference Centre, Victoria, Mahe, Seychelles at the close of the Session.

OUVERTURE DE LA SESSION

1. La quatrième session du Comité scientifique de la Commission pour les pêches du sud-ouest de l'océan Indien (CPSOOI) s'est tenue à l' «International Conference Centre» à Victoria, Mahé (Seychelles) du 29 novembre au 2 décembre, suite à la généreuse invitation du Gouvernement seychellois qui s'est proposé d'accueillir la réunion.

2. Ont participé à cette session des délégués de l'Afrique du Sud, des Comores, de la France, du Kenya, de Madagascar, des Maldives, de Maurice, du Mozambique, des Seychelles et de la Tanzanie. Des représentants du FIRMS/FISHCODE, de la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI), du projet EAF-Nansen, du Projet des pêches du sud-ouest de l'océan Indien (SWIOFP) et du Royaume-Uni étaient également présents en qualité d'observateurs.

3. M. Michel Nalletamby, Secrétaire général du Ministère de l'investissement, des ressources naturelles et de l'industrie, a officiellement ouvert la session. Le texte intégral de son allocution figure à l'Annexe D du rapport.

4. Au cours de la cérémonie d'ouverture, M. Aubrey Harris, Fonctionnaire principal des pêches de la FAO a souhaité la bienvenue aux participants au nom du Directeur général de la FAO, M. Jacques Diouf, du Sous-directeur général chargé du Département des pêches, M. Arni Mathiesen, ainsi que du Représentant sous-régional pour l'Afrique australe et orientale, M. Gaoju Han. Il a rappelé que le Comité scientifique a été créé pour examiner la situation des pêches dans sa zone de compétence et formuler des avis sur les mesures de réglementation possibles en vue de leur examen et adoption par les Membres de la Commission. Ce travail d'évaluation est important car il répond au souhait, exprimé lors du Sommet mondial pour le développement durable de 2002, de voir se reconstituer les stocks épuisés pour atteindre le rendement maximum équilibré d'ici 2015 et parce que l'utilisation durable à long terme des ressources halieutiques est l'un des objectifs majeurs du Code de conduite pour une pêche responsable de la FAO. Il a également rappelé qu'à sa troisième session, le Comité scientifique a constaté que sur les 115 groupes d'espèces examinés, 29 pour cent étaient surexploités ou épuisés, 53 pour cent modérément à pleinement exploités et 18 pour cent sous-exploités. Ces chiffres ne couvrent toutefois pas l'ensemble des groupes d'espèces et le Comité a l'intention d'accroître l'étendue de son évaluation régionale, en portant notamment une attention particulière aux espèces principales du SWIOFP. Le Comité examinera les résultats et les recommandations de la première session du Groupe de travail sur les poissons demersaux et les petits poissons pélagiques tenue cette année. Il étudiera les moyens de progresser dans l'application de l'approche écosystémique des pêches grâce au travail des principaux projets régionaux sur la pêche. Avec l'aide du Secrétariat de la CTOI, le Comité analysera aussi les données sur les captures de thons qui sont accessibles au public et sera informé des derniers progrès réalisés par les gestionnaires des bases de données halieutiques régionales comme WIOFISH et FIRMS. Monsieur Harris a remercié le SWIOFP pour son soutien ainsi que la Seychelles Fishing Authority (SFA) et le Ministère de l'investissement, des ressources naturelles et de l'industrie pour avoir accueilli le Comité et lui avoir fourni un excellent cadre de travail.

ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT

5. Le Secrétaire a attiré l'attention sur l'Article IX (4) du Règlement intérieur de la Commission:

Le Comité scientifique élit, de préférence par consensus, un président et un vice-président parmi ses membres pour une période de deux ans. Le Président et le Vice-président peuvent être réélus.

6. Il a signalé que le Vice-président sortant s'était porté candidat à une réélection. Après désignations et formulations de soutien aux candidats désignés, M. Andrew Cockroft (Afrique du Sud) et M. Jan Robinson (Seychelles) ont été élus respectivement président et vice-président.

7. Le nouveau Président et le Secrétaire ont salué l'immense contribution du Président sortant, M. Magnus Ngoile, qui a dirigé le comité depuis sa création en 2006 et a assuré cette fonction pendant deux mandats.

8. Au cours de cette quatrième session du Comité scientifique, les membres ont rendu hommage à un ancien délégué, M. Théophile Rafalimanana de Madagascar, décédé au début de cette année.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DE LA SESSION

9. L'ordre du jour a été révisé de façon à modifier le calendrier de certaines interventions et de l'examen de certains points au titre des «Autres questions». L'ordre du jour a été adopté tel qu'il figure à l'Annexe A. La liste des documents dont le Comité a été saisi figure à l'Annexe B.

ÉTAT DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

Seychelles

10. Différentes méthodes d'évaluation des stocks ont été utilisées aux Seychelles selon les données disponibles et les caractéristiques des pêcheries. Certains stocks ont été formellement évalués tandis que d'autres ont été estimés sur la base des captures par unité d'effort ou des taux de capture fournis par les campagnes de prospection. Lorsque les données disponibles concernant un stock particulier étaient très limitées, les évaluations ont été fondées sur l'opinion d'experts. Les évaluations détaillées sont habituellement communiquées aux réunions annuelles/biennuelles de la «British/Seychelles Fisheries Commission».

Maurice

11. Maurice a établi des estimations de rendement maximal équilibré (RME) pour plusieurs stocks. Pour déterminer si un stock a été surexploité, les captures actuelles sont comparées avec le RME. Cette méthode simple semble donner de bons résultats pour Maurice. Le RME a souvent été calculé à partir de séries chronologiques sur les captures et l'effort comme base minimale mais la qualité des données a une forte incidence sur la fiabilité des évaluations de stocks et il serait peut-être utile d'essayer différentes méthodes d'évaluation reposant sur d'autres sources de données.

Kenya

12. Le Kenya possède des données sur les captures mais pas sur l'effort de pêche. Si l'on se réfère aux recensements des pêches entrepris en 2004, 2006, et 2008, le nombre de pêcheurs a probablement augmenté de 15 pour cent et le nombre de bateaux de 18 pour cent en quatre ans². Les données du KMFRI sur les captures, l'effort et la composition par espèces recueillies pendant 8 ans sur 4 sites fiables de la côte sud pourraient fournir des estimations de CPUE permettant de calculer l'effort réel à condition de disposer des débarquements totaux pour la partie de la côte représentée par les sites. Certaines de ces données ont été présentées au Groupe de travail sur les petits poissons pélagiques et les poissons démersaux. Elles mériteraient d'être analysées de façon plus approfondie et d'être plus largement diffusées.

² Cette estimation de l'accroissement de l'effort de pêche doit être utilisée avec prudence. Contrairement aux recensements de 2004 et 2006 réalisés en mai (sous l'influence du «kusi», la mousson du sud-est), le recensement de 2008 a eu lieu en octobre (époque du «kaskazi», la mousson du nord-ouest). Généralement, le nombre de pêcheurs et de bateaux est plus élevé pendant la mousson du nord-ouest.

13. La pêche industrielle de crevettes pénaïdes a été fermée en 2006 à la suite de conflits avec les groupes de protection de l'environnement et les pêcheurs artisanaux et en raison des dégâts qu'elle est soupçonnée causer à l'environnement. La pêche artisanale de crevettes pénaïdes demeure opérationnelle mais n'a pas été correctement évaluée. Un plan de gestion est en préparation depuis quelque temps. L'approche écosystémique n'a pas été intégrée dans sa formulation et un appui du projet EAF-Nansen serait le bienvenu.

14. Les captures de la pêche de concombres de mer ont baissé de 81 pour cent en 2009 et cette pêche a été considérée comme surexploitée. Le «Kenya Coastal Development Project» (KCDP) entreprend actuellement une étude sur les concombres de mer qui pourrait fournir une meilleure évaluation de la pêche. Il est prévu d'introduire, avec l'aide du WWF, une demande de certification MSC (Conseil d'intendance des mers) pour la pêche de langoustes sur une partie de la côte, bien que cette pêche soit encore considérée comme surexploitée au Kenya. Pour pouvoir obtenir cette certification, il faudra fournir des données de capture et d'effort plus fiables sur cette sous-pêche.

15. Le Kenya recueille depuis longtemps les données de capture de la pêche de loisir (sportive) mais celles-ci n'ont été que partiellement analysées. Certaines de ces statistiques ont été communiquées à la CTOI. Il semble difficile d'utiliser ces données à des fins d'évaluation de stocks car elles pourraient ne pas être suffisamment représentatives de la pêche. La possibilité d'utiliser des universitaires pour effectuer ces analyses dans le cadre du SWIOFP pourrait également être envisagée.

16. Les petits pélagiques ont été évalués et déclarés surexploités, les volumes de capture à la senne de plage ayant diminué bien que des doutes aient été émis sur cette évaluation. Récemment, des pêcheurs ont commencé à utiliser des filets tournants et réalisé des prises importantes de petits pélagiques avec cet engin. Sur la base des présentations de données et des discussions qui ont eu lieu lors de la session du Groupe de travail sur les démersaux et les petits pélagiques en octobre dernier à Mombasa, il a été décidé qu'un examen de l'évaluation s'imposait.

Mozambique

17. Des données de capture et d'effort ont été recueillies en se basant sur les livres de bord et les programmes d'observateurs tant pour la pêche industrielle que pour la pêche artisanale. La pêche crevette a enregistré un déclin de l'effort de pêche suite aux efforts entrepris par le gouvernement pour minimiser les coûts de l'activité de pêche. Les captures de *Metapenaeus monoceros* ont augmenté dans la baie de Maputo et diminué sur le banc Sofala, soulevant une fois de plus la question de savoir s'il ne s'agirait pas de deux stocks séparés plutôt que deux zones de pêche distinctes. Les études génétiques menées actuellement par le SWIOFP aideront à trouver une réponse à cette question.

18. Une campagne non spécifique à une pêche particulière a été réalisée pour estimer la production potentielle des eaux mozambicaines dans le cadre d'un projet conjoint entre l'Espagne et le Mozambique financé uniquement par le gouvernement espagnol.

19. La pêche de crevettes d'eau profonde s'effectue au chalut. Certains ont proposé d'étudier les possibilités de recours à des méthodes plus respectueuses de l'environnement.

20. En 2009, les captures de thons ont augmenté de 17 pour cent par rapport à 2008, probablement suite à des déplacements de population, le thon étant une espèce hautement migratrice, ou au déplacement de la flotte, qui serait due aux actes de piraterie dans les eaux situées plus au nord.

France

21a. La situation des stocks exploités à la Réunion par la petite pêche réunionnaise n'a pas fait l'objet d'un processus formel d'évaluation. Cependant, compte tenu du faible nombre de bateaux exploitant les espèces de petits pélagiques, de la surface exploitable limitée et de la robustesse de ces ressources, il est estimé que cette ressource est modérément exploitée (M). Les ressources démersales multi-spécifiques, quant à elles, sont certainement peu abondantes du fait d'un plateau continental restreint alors qu'elles sont ciblées par une flottille importante si l'on tient compte de l'existence d'une pêcherie de loisir méconnue probablement aussi nombreuse en nombre d'unités que la pêcherie déclarée. Elles sont donc considérées comme probablement surexploitées (S).

21b. La France conduit un suivi régulier des stocks de langouste depuis de nombreuses années dans la ZE de Saint-Paul/Amsterdam (évaluation du RME, campagne de marquage, indice CPUE standardisé) et s'intéresse également aux effets sur l'environnement de cette pêcherie (quantification des pertes d'engins de pêche) et celle connexe de pêche au poisson (interaction pêche – oiseaux et mammifères marins). Cette ressource est considérée comme en voie de reconstitution (R).

21c. Les captures de *Jasus paulensis* sont restées stables dans le temps. A la Réunion, les captures des navires de moins de 12 m se sont élevées à 140 t en 2009. Les données de capture pour la pêche palangrière semi-industrielle ont été officiellement publiées et considérées comme fiables. La France n'a pas pu participer à la dernière session du Comité scientifique mais a, par la suite, envoyé son évaluation au Comité.

Afrique du Sud

22. L'Afrique du Sud a expliqué que son état des ressources concernait uniquement les pêcheries relevant de la CPSOOI et que cette production était nettement inférieure à celle de ses autres pêcheries. Des plans de gestion ont été mis en place pour plusieurs pêcheries et des totaux admissibles de capture (TAC) et totaux admissibles d'effort (TAE) ont été utilisés comme principales mesures régulatrices, en association avec d'autres dispositions de contrôle comme les limites de taille et les fermetures saisonnières. Toutefois, il se peut que les TAC ne soient pas rigoureusement appliqués dans certaines petites pêcheries (à la ligne notamment) du fait de la complexité du processus.

23. La petite pêcherie de crevettes est multi-spécifique et la résolution spécifique des livres de bord est faible. Il est par conséquent plus difficile d'évaluer l'état des espèces capturées et les évaluations de stocks, même si elles sont effectuées correctement, sont moins indicatives et moins utiles pour les gestionnaires. Il a été proposé d'envisager une séparation des captures en distinguant prises côtières et hauturières.

Tanzanie

24. Une agence de la pêche hauturière (DSFA) a été créée récemment. Son mode de fonctionnement est encore provisoire. Elle s'occupera de toutes les questions portant sur la pêche dans la ZEE, y compris l'octroi de licences et la gestion des pêches.

25. Le secteur industriel de la pêche crevettière reste fermé tandis que le secteur artisanal poursuit ses opérations. Le tableau d'état présenté par la Tanzanie date de 2007 et devrait être mis à jour pour 2009. Ce tableau actualisé sera transmis au Secrétariat dans les prochaines semaines.

Royaume-Uni

26. La pêche se pratique à l'hameçon et à la ligne et principalement à bord de navires-usines embarquant des observateurs. Il existe également une petite pêcherie de loisir. Outre l'analyse des taux de capture, des analyses de production excédentaire et de rendement par recrue ont également été tentées en association avec l'étude des tendances de CPUE. La pêcherie est considérée comme faiblement exploitée. Des études conjointes ont également été menées sur les bancs et les pêcheries hauturières de Maurice et des Seychelles. Les rapports de ces études sont disponibles sur le site internet du Ministère britannique du développement international (programme scientifique de gestion des pêches).

Comores

27. Les données disponibles sont très limitées et celles qui ont été présentées datent pour la plupart de 1994. Les Comores ont indiqué qu'une étude préliminaire sur les captures menée en Grande Comore au niveau des districts a permis d'estimer les captures annuelles de cette île à 9774 tonnes pour 2009, contre environ 13500 tonnes en 1994. En 1994, les bateaux à moteur en activité étaient plus nombreux.

28. L'évaluation de 2009 a été effectuée par le Centre de recherche halieutique. Ce centre envoie du personnel sur le terrain pour collecter des données ou s'entretenir avec des pêcheurs afin d'évaluer la performance des pêcheries.

Madagascar

29. La pêcherie de langoustes est de type artisanal et aucun programme de suivi n'est appliqué actuellement. Le dernier suivi important remonte à 2004, une évaluation ayant alors été réalisée dans le cadre d'un projet FAO de coopération technique et un plan de gestion élaboré. Cependant, il n'a pas été possible de poursuivre ce suivi ni de mettre en œuvre le plan en question. Les captures de thons ont augmenté en 2009, passant à 12 000 tonnes, probablement du fait du déplacement des flottes habituelles vers le sud en direction de Madagascar par suite des attaques de pirates au large de la Somalie. La pêche de crevettes enregistre une augmentation des captures de l'ordre de 9 pour cent. Les captures de vivaneaux n'étant pas enregistrées par espèces, il n'est pas possible de répondre aux demandes d'information sur les espèces prioritaires. Concernant la pêcherie de concombres de mer, une limite de taille a été fixée et les plongeurs ne peuvent pas utiliser d'instruments mais ces mesures sont difficiles à faire appliquer.

30. Concernant les plans de gestion, Madagascar en a établi pour la langouste et la crevette pénéide mais ceux-ci ne sont pas appliqués. Les participants ont discuté de la différence entre mesures de gestion et plans de gestion. Ils ont insisté sur la nécessité de mieux comprendre le processus d'établissement des plans de gestion et de mieux saisir la différence qui existe entre un tel processus et l'établissement d'une liste de mesures d'aménagement. Le SWIOFP a annoncé qu'il organisera, l'année prochaine, un atelier de formation sur la mise au point de plans de gestion.

Maldives

31. Les données sur les captures d'espèces autres que les thons sont réparties en trois grands groupes en fonction du poids des poissons. Par exemple, tous les mérus sont classés dans le Groupe 2. Les Maldives ont signalé l'épuisement des ressources en requins et interdit la pêche au requin au moment où le pays s'est joint au Comité scientifique, à l'occasion de sa deuxième session. Les Maldives ont été invitées à fournir de plus amples informations sur l'état des non-thonidés (requins, concombres de mer). Celles-ci pourront être transmises au Secrétariat après la session.

32. Après la présentation par les pays de l'état de leurs ressources, le Comité a discuté de l'utilisation des tableaux d'état. Il a noté que la colonne sur la mesure d'abondance s'était dégradée au fil du temps. Etant donné les spécificités de la région, notamment les difficultés de certains pays à réaliser des évaluations, il importe d'indiquer la fiabilité de l'estimation par une notation. Suite à plusieurs propositions, notamment la mise en place d'un groupe de travail chargé d'étudier les tableaux au cours de cette session, il a été décidé que le tableau devrait comporter deux colonnes supplémentaires pour établir la fiabilité de l'estimation d'état et la vulnérabilité de l'espèce ou du groupe d'espèces ou les risques posés. Le tableau et les évaluations de l'état des ressources devraient être examinés à la prochaine session du Groupe de travail sur les petites espèces pélagiques et les espèces démersales. En outre, à la prochaine session du Comité, les délégués seront invités à présenter les tableaux relatifs à l'état des ressources et les mesures de gestion entreprises concernant les espèces ou groupes d'espèces **surexploités** ainsi que les espèces ou groupes d'espèces **épuisés** sous le même point de l'ordre du jour.

33. Des tableaux supplémentaires relatifs à l'état de pêcheries spécifiques ont été établis et examinés pendant la session. Pour ce qui concerne le niveau d'information requis, ils ne devraient pas exiger un surcroît de travail sensible de la part des membres et ils resteront utilisables dans des contextes caractérisés par un manque de données car ils permettront de fonder l'attribution d'un état sur l'opinion d'experts.

34. Les délégués ont souhaité que davantage de temps leur soit accordé pour pouvoir discuter des nouveaux tableaux avec leurs collègues. Comme l'intégration dans le rapport du Comité scientifique d'un jeu de tableaux séparé pour chaque pêcherie produirait un document trop volumineux, il a été convenu que les tableaux seraient utilisés par les pays pour y rassembler leurs informations par pêcherie avant et pendant les sessions du Groupe de travail sur les poissons démersaux et les petits poissons pélagiques, s'assurant ainsi que toute évaluation réalisée au cours de ces sessions entraînera une actualisation des tableaux. Les tableaux par espèce seront employés pour compiler un tableau récapitulatif destiné à la session à venir du Comité scientifique.

ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET MESURES DE GESTION POUR LES PRINCIPAUX GROUPES D'ESPÈCES

Comores

35. Dans le cadre du programme de développement de la pêche, le Gouvernement de l'Union des Comores a mis en place une plateforme de discussion avec la Direction générale de la pêche sur l'exploitation des stocks de concombre de mer dans la zone des Comores. L'objectif du Gouvernement est d'assurer l'utilisation durable des ressources de concombres de mer et de veiller à ce que les mesures nécessaires de gestion et de conservation soient prises en fonction du stock existant.

36. L'état des ressources de concombre de mer impose que des mesures de saine gestion soient appliquées sans délai si l'on veut pouvoir bénéficier à long terme de cette ressource, certes renouvelable mais pas inépuisable.

37. Suite aux discussions menées entre le Gouvernement et la Direction générale, le Gouvernement a interdit toute exploitation des concombres de mer jusqu'à la reconstitution des stocks.

38. L'Union des Comores cherche à contrôler la gestion du milieu océanique, principalement la pêche des concombres de mer, en s'assurant que les pêcheurs respectent les règles applicables de gestion et de conservation des ressources marines dans les eaux comoriennes.

France

39. Les ressources multi spécifiques démersales de la Réunion n'ont pas fait l'objet d'un processus formel d'évaluation. Le diagnostic de surexploitation qui est indiqué repose sur le fait que ces ressources certainement peu abondantes du fait d'un plateau continental restreint sont ciblées par une flottille importante si l'on tient compte de l'existence d'une pêcherie de loisir méconnue probablement aussi nombreuse en nombre d'unités que la pêcherie déclarée.

40. Un programme de recherche ANCRE (Analyse de la petite pêche côtière réunionnaise) a débuté pour étudier l'importance sociale et économique de ce secteur mal cerné. L'objectif est de s'appuyer sur l'outil SIH (Système d'information halieutique) pour mieux connaître la diversité des activités, les interactions entre métiers et les freins au développement (ressources ou autres).

Maldives

41. Depuis quelques années, le Ministère des pêches et de l'agriculture considère que le stock de requins tend à s'épuiser aux Maldives. Face à la dégradation de cette pêcherie et tenant compte des études qui ont montré le déclin inquiétant des populations de requins, le Ministère a, au titre de l'article 10 de la loi sur la pêche n° 5/87, usé de ses pouvoirs légaux pour mettre en œuvre et faire appliquer des mesures visant à protéger et préserver l'espèce.

42. Pour limiter le risque d'épuisement du stock de requins, le Ministère des pêches et de l'agriculture a annoncé le 1^{er} mars 2009 que la pêche au requin était interdite à moins de 12 milles de la côte. Le 1^{er} mars 2010, la pêche au requin a été totalement interdite dans l'ensemble de la ZEE.

Maurice

43. Maurice a pour la première fois fait état de l'épuisement de son stock de concombres de mer. En 2007, une évaluation a été réalisée et le RME estimé à 550 tonnes (poids humide). L'exploitation commerciale a débuté la même année avec une attribution de quotas basée sur un taux admissible de capture (TAC) de 90 tonnes (poids sec). En 2008, le TAC a été réduit à 35 tonnes suite aux signes d'épuisement du stock. Des mesures de précaution ont été prises, notamment : limite de taille, restrictions saisonnières (fermeture de janvier à mars) et fermetures de zones. Ces mesures se sont cependant avérées insuffisantes pour arrêter l'appauvrissement du stock de concombres de mer. Pour éviter un effondrement de la pêcherie, la collecte a été interdite pendant 3 ans à partir du 1^{er} août 2009.

Mozambique

44. Le stock de *Palinurus delagoae* au large de la côte centrale/méridionale du Mozambique a été déclaré épuisé il y a 13 ans. Lorsque le secteur a réalisé que la pêcherie n'était plus économiquement viable, la plupart des navires ont cessé leur activité et les autorités nationales de gestion des pêches ont officiellement fermé cette pêcherie. L'octroi de licences pour l'exploitation de cette espèce de langouste a été interdit pour permettre la reconstitution du stock. Cette mesure de gestion a été complétée par un suivi scientifique.

45. En 2005, une première campagne de suivi a été menée pour évaluer l'état du stock. Elle n'a relevé aucune reconstitution notable et la pêcherie est restée fermée. Au cours des années qui ont suivi, on a signalé des captures relativement importantes de *Palinurus delagoae* comme prises accessoires par la flotte de pêche de crevettes profondes. Cette apparente amélioration a suscité de nouvelles demandes de licences pour l'exploitation de ces langoustes. Faute d'informations scientifiques suffisantes et conformément à l'approche de précaution, les autorités nationales n'ont pas rouvert la pêcherie mais ont permis à la flotte crevetteière opérant en eaux profondes de capturer accessoirement cette espèce à hauteur de 0,5 pour cent de leur capture totale (en poids). Plus

récemment, sous la pression du secteur, un total admissible de capture (TAC) de 28 tonnes a été attribué aux bateaux à titre expérimental. Une campagne de suivi au casier est prévue pour 2011 dans le cadre du projet SWIOFP pour évaluer l'état de ce stock.

Seychelles

46. Il n'existe pas de plans de gestion des pêches opérationnels aux Seychelles. La délégation a donné un aperçu des obstacles particuliers qui entravent leur mise en place, soulignant la nécessité d'améliorer le cadre législatif qui appuie la décentralisation de la prise de décision et de restructurer l'autorité nationale chargée des pêches pour réorienter la gestion des ressources halieutiques. L'absence de ces plans limite la capacité de réponse face à la surpêche et à l'épuisement des stocks.

47. Concernant l'épuisement de stocks dans les pêcheries à la ligne démersales, les Seychelles reçoivent un soutien du programme EAF-Nansen pour l'incorporation des principes de l'approche écosystémique des pêches dans le processus de gestion. Le gouvernement accorde la priorité à cette pêcherie pour la formulation d'un plan de gestion opérationnel en 2011 et a demandé à cet effet un appui en ressources financières et humaines. Cependant, la piraterie exerce un impact majeur sur la pêche démersale à la ligne et l'effort a été réduit de 48 pour cent en 2009.

48. L'état des stocks de requins est hautement incertain du fait du manque de données disponibles mais les indicateurs suggèrent des situations d'épuisement sévère. Les récents changements de politique concernant la réduction du prix des carburants ont contribué à réduire davantage la fiabilité des données car elles incitent à communiquer des informations erronées ou incomplètes. Il y a eu une forte augmentation des débarquements de requins dans les pêcheries côtières qui coïncide avec le fait que les navires semi-industriels ont déclaré ne plus cibler le requin au large. Une interdiction des avançons lestés («wire trace») dans la pêcherie est fortement recommandée en ce moment d'autant qu'elle n'aura pas d'impact socio-économique. La pêche au requin est actuellement gérée dans le cadre du Plan d'action national pour les requins (PAN-requins) mais le processus est peu soutenu par les acteurs concernés.

49. Certains stocks côtiers capturés à la ligne et au casier sont également surexploités et l'effort s'intensifie suite au déplacement des flottes hauturières hors des zones où sévit la piraterie. Les Seychelles mettent au point actuellement un plan de gestion basé sur un cadre de cogestion avec l'appui d'un programme FEM/PNUD. Néanmoins, l'élaboration et la mise en œuvre de plans de gestion opérationnels ne devrait être effective qu'après l'adoption de la loi globale sur la pêche, qui fournira le soutien législatif nécessaire pour les plans et permettra d'améliorer les pouvoirs de décision des acteurs concernés.

Afrique du Sud

50. Compte tenu de l'état critique de nombreux stocks traditionnels de poissons de ligne (bocasses et bars, spare élégant, spare à selle blanche, spare du Natal et maigre du Sud, entre autres), cette ressource a fait l'objet d'une déclaration d'état d'urgence en 2000. Pour rétablir les stocks effondrés et atteindre un niveau durable d'exploitation, l'intensité de l'effort commercial dans le secteur a été fortement réduite. Cette réduction a été opérée en 2003 lors de l'attribution de droits de pêche à moyen terme pour le poisson de ligne. La pression de pêche de la composante loisirs et subsistance de la pêcherie a également été réduite par la mise en place, en 2005, de limites journalières de prise et de taille plus réalistes. L'effort total admissible actuel, qui représente environ 22 pour cent de l'effort précédent, permet de maintenir les captures à un niveau supérieur à celui calculé pour induire un rétablissement des ressources épuisées. L'incertitude concernant le potentiel de capture de l'effort total admissible réduit et l'état d'épuisement sévère de nombreuses ressources, conjuguées au manque d'information concernant la relation stock-recrue, empêchent de prédire la durée probable de la reconstitution. Il faudra vraisemblablement de nombreuses années (décennies) pour atteindre les points de référence visés. L'état d'urgence dans le secteur des poissons de ligne sera donc maintenu

pendant un certain temps (au moins une décennie). La performance de la pêcherie et l'état des stocks seront étroitement surveillés et, concernant leur gestion, il faudra continuer de répondre à toute évolution positive ou toute nouvelle aggravation de l'état des stocks.

51. Par ailleurs, des zones de gestion régionale pour la pêche à la ligne traditionnelle ont été instaurées avec des attributions de droits à long terme, en tant qu'instrument de gestion supplémentaire destiné à guider la répartition géographique de l'effort et à limiter le champ d'opération des détenteurs de droits. Ceci devrait limiter la concentration persistante de l'effort sur des espèces appauvries sur toute leur répartition géographique.

Tanzanie

52. Au cours des dix dernières années, la pêcherie de crevettes en Tanzanie a été exploitée à un niveau non viable. La gravité de la situation peut être illustrée par la chute de la production crevettière, qui est passée de 1320 tonnes en 2003 à 202 tonnes en 2007, sans tenir compte de la réduction de l'effort de pêche. En 2008, l'institut de recherche TAFIRI a publié un rapport montrant un recul sérieux des stocks de crevettes sur la côte imputable à une augmentation du niveau d'exploitation. Ce rapport a été examiné au cours d'une réunion conjointe entre la Division pêches, TAFIRI et les intervenants de cette pêcherie (opérateurs à petite, moyenne et grande échelle) à l'issue de laquelle il a été décidé de fermer la pêcherie pendant deux ans. Il a par ailleurs été décidé que pendant la période de clôture TAFIRI mènerait des recherches systématiques pour surveiller les stocks de crevettes et évaluer l'efficacité de la clôture.

53. Pour déterminer l'efficacité de cette clôture (2008-2009), une évaluation des ressources crevettières en eaux peu profondes a été réalisée pendant quatre mois (mars, mai, juin et juillet 2009) sur la côte tanzanienne. Les principaux indices d'évaluation des stocks employés pour établir les niveaux d'exploitation étaient l'abondance et la dynamique des populations. Divers paramètres d'abondance ont été enregistrés : composition par espèce, taux de capture, biomasse totale, rendement maximum équilibré. Les paramètres de dynamique des populations concernaient le poids, la longueur totale, le stade maturité, la croissance et la mortalité.

54. L'étude a recommandé ce qui suit:

- Étant donné que la pêcherie a été fermée pendant 1 an, on aurait dû obtenir un plus grand nombre d'individus à maturité pour cette espèce, qui a une durée de vie de 1 à 2 ans. Cela n'a pas été le cas, ce qui indique qu'il faut plus de temps pour reconstituer la ressource.
- Le chalutage est réputé causer des dégâts aux habitats. Ce mode de pêche a pu altérer les fonctions et processus écologiques (flux biogéochimiques et de nutriments). Dans ce cas, il faut plus de temps pour rétablir l'intégrité de l'écosystème.
- La campagne n'a pas été exhaustive, faute de temps. D'autres recherches sont nécessaires pour se faire une idée plus précise du niveau de rétablissement de la ressource. Pour observer le processus de reconstitution, il a été recommandé d'entreprendre une étude non segmentée d'une durée d'un an.
- Il faut continuer d'encourager les pêcheurs artisanaux à utiliser des maillages adéquats, tels que stipulés par la réglementation des pêches et suggérés dans les études précédentes (renforcement de la mise en application des lois). Le non-respect des dispositions en vigueur pourrait présenter une menace supplémentaire pour la pêcherie de crevettes car les lieux de reproduction se situent dans les eaux saumâtres côtières de mangrove où se concentrent les opérations artisanales.
- Une étude socio-économique est recommandée pour évaluer l'impact de la clôture sur le bien-être de la communauté.
- Nos résultats montrent que le rétablissement se fait trop lentement pour permettre l'ouverture de la pêcherie de crevettes (point de référence: RME 1050 tonnes)

- TAFIRI a donc recommandé de prolonger la période de clôture d'une année et de réévaluer l'état des stocks de crevette.

La réévaluation est prévue pour début 2011.

Royaume-Uni

55. Le Royaume-Uni a présenté un bref compte rendu de l'état des ressources halieutiques démersales sur les bancs des Chagos en 2009. Seule la pêche au hameçon était autorisée. Autrefois des navires-usines mauriciens pêchaient dans cette zone mais la flotte s'est amenuisée et en 2009 un seul de ces navires était encore en activité ainsi que deux bateaux plus petits utilisant des engins de levage hydrauliques pour remonter les lignes.

56. En 2009, 162,9 tonnes de poissons démersaux ont été capturées au total. Les données géographiques concernant les opérations des navires-usines indiquent que celles-ci se sont concentrées sur les parties nord et ouest du Grand banc des Chagos. Les lieux de pêche des deux navires de plus petite taille n'ont pas été signalés (UNK). La composition par espèces pour le navire-usine a été communiquée mais partiellement indiquée pour les petits navires. Outre les données du tableau ci-dessous qui sont basées sur les livres de bord, les informations fournies par les opérateurs de l'un des deux petits navires indiquent que les captures étaient composées à 95 pour cent des espèces *Etelis carbunculus* et *E. coruscan*. Sur le Grand banc des Chagos, elles se composaient à 95 pour cent de *E.carbunculus* tandis que sur les autres bancs, les espèces *E. carbunculus*, *E. coruscan*, *Pristipomoides filamentosus*, *Polysteganus baisaci* et *Epinephelus morua* dominaient. Cette composition par espèces indique que ces petits navires ont pêché sur le talus à de plus grandes profondeurs que le navire-usine dont les lignes à main descendaient à des profondeurs allant de 35 à 75 m.

Lie	Lethrinidé				Lutjanidés				Serranidé					Thons	Autre	Tota
	Lethrinus mahsena	Lethrinus miniatus	Autres	Total	Pristipomoides filamentosus	Aprion virescens	Autres	Total	Plectropomus maculatus	Variola albimarginata	Variola loutii	Autres	Total			
a. Grand banc des Chagos																
CH	342	31	0	373	0	19	0	19	1076	10	27	11	1575	2	26	5791
NC	1198	330	0	1529	0	66	0	66	948	35	203	2	3354	0	2	19340
NEL	2357	690	0	3047	0	135	0	135	2464	66	340	8	6504	0	2	38357
SEC	6	0	0	6	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	16
WC	172	258	0	431	0	31	0	31	457	38	53	5	1431	7	5	6128
B Autres banc																
CEN	18	55	0	74	0	48	0	48	4	3	30	11	46	2	26	1972
PIT	24	72	0	96	1767	6	0	1773	3	19	17	14	54	9	1	19274
SPK	23	23	0	46	0	17	0	17	218	13	34	23	93	0	2	1594
UN	217	68	124	298	6500	97	0	6597	459	9	34	35	1253	0	26	70485
Tota	43552	15305	124	58981	82670	4239	0	86909	5656	1924	7410	1066	16056	66	945	162957

Exprimées en pourcentage du rendement estimatif sur les bancs et talus et par lieu de pêche, les captures réalisées en 2009 par l'ensemble des navires dans tous les lieux de pêche se situent dans des limites durables. Dans l'ensemble, les prises ont représenté 14,7 pour cent du rendement durable (estimé de façon prudente) et les faibles niveaux d'exploitation ont été la norme ces dernières années avec, certaines années, une absence totale d'activité.

Lieu	Pourcentage du rendement est.		
	Talus	Banc	Total
BANC DES CHAGOS	0.01%	11.36%	9.27%
Chagos Sud-Est	0.15%		0.15%
Chagos Centre 2	0.00%	71.67%	71.67%
Chagos Nord	0.00%	14.24%	14.24%
Ile Nelson	0.00%	32.18%	32.18%
Chagos Ouest	0.00%	9.18%	9.18%
AUTRES BANCS	79.30%	3.21%	25.84%
Banc Pitt	50.38%	1.23%	11.70%
Banc Speakers	0.00%	2.72%	2.72%
Banc Centurion	0.00%	67.66%	67.66%
TOTAL	34.93%	8.93%	14.69%

Note 1: Les estimations de rendement les plus prudentes ont été appliquées (0,1 t/km² pour les bancs).

Note 2: Les captures enregistrées sur des lieux inconnus ont été incluses dans les calculs pour le total banc des Chagos, total talus et total général.

Note 3: On a supposé que toutes les captures des petits navires ont été réalisées sur le talus en raison de la configuration des engins utilisés sur ces navires.

57. Des séries chronologiques de données relatives aux taux de capture ont été utilisées pour assurer le suivi de lieux individuels mais aucun signe d'épuisement (baisse des taux de capture) n'a été observé. La pêche est intermittente, c'est-à-dire qu'elle n'est pas pratiquée tous les ans et uniquement entre avril et octobre. Des données d'observateurs sont utilisées pour produire des points de référence biologique et effectuer des analyses de rendement par recrue pour la plupart des espèces ciblées. Ces informations confirment elles aussi la bonne santé de la pêcherie.

58. Le Royaume-Uni a fait état d'un projet visant à déterminer l'état des pêcheries sur les bancs et talus mené en collaboration avec Maurice et les Seychelles dans le cadre du Programme scientifique de gestion des pêches du DFID (Ministère britannique du développement international). Les résultats de ce projet sont disponibles sur le site <http://www.fmsp.org.uk>. Pour localiser les rapports, cliquer sur «Projects database» puis «Project R5484, Management of multispecies fisheries». Les documents se trouvent sous l'onglet «Publications».

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES POISSONS DÉMERSAUX ET LES PETITS POISSONS PÉLAGIQUES

Contexte

59. La première session du Groupe de travail (GT) spécial sur les petits poissons pélagiques et les poissons démersaux du Comité scientifique de la Commission des pêches pour le sud-ouest de l'océan Indien (CPSOOI) s'est tenue à Mombasa, au Kenya, du 11 au 15 octobre 2010. Elle avait pour but d'évaluer l'état des ressources en petites espèces pélagiques et démersales dans la région de la CPSOOI et de fournir des recommandations sur la gestion et les possibilités d'exploitation de ces ressources dans l'optique d'une utilisation optimale, durable et bénéfique pour les pays côtiers.

60. Ont participé à cette réunion, financée par le Projet EAF-Nansen, 15 scientifiques de neuf pays (Comores, Kenya, Madagascar, Maldives, Maurice, Mozambique, Somalie, Afrique du Sud et Tanzanie), le président du Comité scientifique de la CPSOOI, le Secrétaire exécutif régional du Projet des pêches du sud-ouest de l'océan Indien (SWIOFP) et des membres du Secrétariat de la FAO (Secrétaire de la CPSOOI, Secrétaire technique et Fonctionnaire chargé des ressources halieutiques).

61. Comme ce Groupe de travail se réunissait pour la première fois, il a évalué les données et informations disponibles sur les poissons démersaux et les petits poissons pélagiques dans les différents pays qui pourraient servir pour les évaluations des stocks. Il a examiné certaines méthodes

d'évaluation des stocks des espèces pour lesquelles des données sont disponibles. Le Groupe de travail a étudié l'application de modèles de production excédentaire en utilisant les données nationales fournies par les participants; a réalisé quelques analyses préliminaires de fréquences de longueur; a examiné les tendances de capture à long terme indiquées dans les statistiques nationales soumises à la FAO; et a effectué un essai d'Analyse de la productivité et sensibilité, une méthode envisageable dans des situations caractérisées par un manque de données. Le rapport de cette réunion est en cours d'élaboration. Le Groupe a formulé des recommandations à l'attention du Comité scientifique. Il a en outre examiné ses propres termes de référence, présentés pour examen.

62. Le Comité Scientifique a étudié les recommandations du Groupe de travail. Celles-ci figurent à l'Annexe J.

63. Le Comité a également examiné un point supplémentaire des termes de référence exigeant du Groupe de travail qu'il remette un rapport au Comité scientifique. De plus, le Groupe de travail siègera, en alternance annuelle, soit en tant que groupe sur les espèces pélagiques soit en tant que groupe sur les espèces démersales. Le Comité a remercié les projets EAF-Nansen et SWIOFP pour leur soutien constant au Groupe de travail.

APPROCHE ÉCOSYTEMIQUE DES PÊCHES

EAF-NANSEN

64. Kwame Koranteng, coordinateur du projet EAF-Nansen «Renforcement de la base de connaissances pour une approche écosystémique des pêches marines et mise en œuvre de cette approche dans les pays en développement» a brièvement rendu compte des activités du projet, décrivant notamment les campagnes de prospection menées à bord du N/R «Dr Fridtjof Nansen» et les activités de renforcement des capacités ainsi que les travaux prévus en vue de l'établissement d'un ensemble de données de référence pour la mise en œuvre de l'approche écosystémique dans la région. Il a examiné le contexte écologique, social, économique et politique de l'exploitation des ressources naturelles et souligné la nécessité d'adopter une stratégie de gestion intégrée comme l'approche écosystémique. Il a noté que, selon la définition de la FAO, l'approche écosystémique doit prendre en compte le patrimoine écologique (tant les espèces ciblées que les espèces non ciblées), la capacité des gouvernements à atteindre les objectifs de gestion et les conséquences sociales et économiques des mesures de gestion. Quelques exemples d'assistance de la FAO aux pays en développement pour la mise en pratique de l'approche ont été donnés: préparation de matériels d'appui et de directives techniques, élaboration d'un guide, renforcement des capacités et mise en œuvre de projets de terrain tels que le projet EAF-Nansen.

65. Les activités régionales dans le sud-ouest de l'océan Indien ont été présentées, notamment: les campagnes de prospection des écosystèmes entreprises à bord du N/R «Dr Fridtjof Nansen» en partenariat avec les projets SWIOFP et ASCLME; une formation à l'évaluation des stocks organisée par le SWIOFP/EAF-Nansen à Mombasa (Kenya); la session du Groupe de travail EAF-Nansen/CPSOOI sur les ressources démersales et pélagiques tenue également à Mombasa après la formation à l'évaluation des stocks; et la réunion post-campagne tenue à Dar es Salaam en septembre 2010.

66. Le coordinateur du projet EAF-Nansen a également présenté au Comité scientifique des informations sur les activités relatives à l'approche écosystémique dans les pays du sud-ouest de l'océan Indien, en particulier le projet d'appui à l'élaboration d'un cadre de gestion des pêches artisanales aux Seychelles et en Tanzanie (pêche démersale à la ligne aux Seychelles, pêche pélagique en Tanzanie). Les activités à entreprendre dans le cadre de ce projet sont les suivantes:

- préparation et adoption de rapports de base sur les pêches;
- identification des problèmes et établissement des priorités;

- proposition d'options de gestion et d'interventions;
- examen des lois et règlements relatifs à la pêche pour proposer des amendements reflétant la nouvelle approche.

Le coordinateur a fait savoir qu'il est prévu que les deux pays partagent leurs résultats et expériences avec les autres pays de la région par le biais de la CPSOOI.

67. Le coordinateur a également donné des informations sur deux activités prévues pour 2001 : l'établissement d'un rapport de base pour la mise en œuvre de l'approche écosystémique dans la zone de la CPSOOI et la formation organisée par EAF-Nansen/SWIOFP sur l'établissement de plans de gestion des pêches. Pour conclure, il a souligné les points essentiels, indiquant que les poissons ne sont pas des îlots isolés dans la mer, que l'homme fait partie de l'écosystème marin et que le projet EAF-Nansen entend renforcer les capacités des pays à gérer leurs ressources halieutiques et fournir de meilleures données et informations pour faciliter les travaux de la CPSOOI.

68. L'autre communication sous ce point de l'ordre du jour a été présentée par Renison Ruwa, président du Groupe spécial régional pour l'approche écosystémique des pêches dans le sud-ouest de l'océan Indien. Il a rappelé que ce Groupe spécial a été adopté par la Commission, lors de sa 4^{ème} session tenue à Mombasa en septembre 2009, en tant que groupe de travail du Comité scientifique et qu'à ce titre le président du Groupe est tenu de faire rapport au Comité scientifique. M. Ruwa a passé en revue la composition des groupes spéciaux nationaux et du groupe spécial régional (GSN et GSR) dans le cadre du projet EAF-Nansen et leurs termes de référence. Il a expliqué que le Groupe spécial régional s'occupe de questions régionales, en particulier de nature transfrontière ou présentant un intérêt commun pour les pays de la région, et qu'il propose des mesures par le biais de la CPSOOI. Pour aider les pays de la région à mettre en œuvre l'approche écosystémique, le Groupe spécial régional entreprendra des évaluations de risques écologiques, établira des rapports de base et aidera à formuler des plans de gestion des stocks transfrontières.

69. M. Ruwa a présenté un compte rendu de la première session du Groupe spécial régional tenue à Mombasa (Kenya) du 27 au 30 janvier 2009. A cette occasion, le président et le vice-président ont été élus pour une période de deux ans. Les activités prioritaires à entreprendre par les pays au niveau national au travers des Groupes spéciaux nationaux et, par la suite, au niveau régional, ont été convenues: identification des types de pêcheries à traiter; établissement de rapports de base sur les pêcheries identifiées; évaluations de risques écologiques dans ces pêcheries; établissement d'un rapport de performance pour chaque pêcherie identifiée et formulation de plans de gestion intégrant l'approche écosystémique. M. Ruwa a fait savoir que, par la suite, les Groupes spéciaux nationaux ont élaboré des notes d'orientation concernant des pêcheries communes en vue de la mise au point de plans de gestion. Il a indiqué que pour donner aux activités une envergure régionale, il a été jugé nécessaire de former un partenariat entre EAF-Nansen et le SWIOFP qui faciliterait la mise en œuvre de l'approche fondée sur les écosystèmes dans le sud-ouest de l'océan Indien. D'autre part, les activités axées sur cette approche seront intégrées dans la CPSOOI puisque les activités du SWIOFP à l'appui des plans de gestion nationaux et régionaux sont fondées sur l'approche écosystémique. Enfin, M. Ruwa a souhaité que les termes de référence du Groupe spécial régional soient révisés pour tenir compte de son rôle en tant que groupe de travail du Comité scientifique de la CPSOOI.

SWIOFP

70. M. Rondolph Payet, Secrétaire exécutif régional du Projet des pêches du sud-ouest de l'océan Indien, a présenté le rapport d'activité de ce projet. Il a décrit l'objectif général du SWIOFP, qui est d'améliorer les connaissances scientifiques et la gestion des ressources hauturières du sud-ouest de l'océan Indien. Le projet a également pour rôle de développer les capacités humaines et institutionnelles et d'appuyer les institutions régionales de gestion. Ses six composantes couvrent la gestion des données et de l'information, les crustacés, les pêches démersales et pélagiques, l'impact des pêcheries sur la biodiversité, et la gestion et les politiques des pêches. Le projet est financé par le

FEM et mis en œuvre par la Banque mondiale (12 millions de dollars EU). A cela s'ajoutent le cofinancement de la Norvège et de la France (3,7 millions de dollars EU) et une contribution en nature (6,7 millions de dollars EU) des pays participants. Les autres cofinancements proviennent de l'IRD et du projet EAF Nansen à travers la mise en œuvre d'activités conjointes.

71. Une analyse des lacunes en matière de données a été réalisée dans le cadre du projet concernant les trois pêcheries retenues: crustacés, espèces démersales et espèces pélagiques. Ces documents sont disponibles sur le site du SWIOFP: www.swiofp.net. Parmi les autres activités entreprises figurent la formation (trois semaines) de cinq observateurs des pêches provenant de chacun des pays participants. En collaboration avec EAF-Nansen, la CTOI et la CPSOOI, une formation de deux semaines à l'évaluation de stocks a été organisée à Mombasa en septembre de cette année. Le Secrétaire exécutif a annoncé qu'une autre formation à l'évaluation de stocks était prévue pour 2011 ainsi qu'une formation à l'élaboration de plans de gestion des pêches selon l'approche écosystémique.

72. La CPSOOI appuie deux bases de données dans la région. La première est Statbase, fournie par la France pour permettre au SWIOFP de rassembler les statistiques halieutiques sur les pêcheries étudiées dans le cadre du projet. Cette base en ligne est mise à jour par les pays. La deuxième est WIOFISH (www.wiofish.org), qui est un catalogue des différentes pêcheries de l'ouest de l'océan Indien.

73. Le Secrétaire exécutif régional a présenté les prochaines campagnes de recherche appelées à fournir de nouvelles données à la Commission. Selon le programme prévu, 240 jours ont été alloués pour des recherches sur les crustacés d'eau profonde au Mozambique, en Tanzanie, au Kenya et à Madagascar; 60 jours pour des recherches sur les crustacés en eaux peu profondes en Tanzanie et au Kenya; 130 jours pour les ressources démersales au Mozambique, au Kenya, en Tanzanie, aux Seychelles, à Madagascar et à Maurice; et 34 jours pour les petits pélagiques à Maurice, au Kenya et en Tanzanie. Il a également fait savoir que le SWIOFP, la Norvège et la FAO avaient déjà financé plus de 100 jours de campagne à bord du N/R «Dr Fridtjof Nansen», couvrant principalement les ressources en espèces démersales et petits pélagiques dans la région.

74. Le Secrétaire exécutif régional a indiqué que les futures campagnes de prospection ainsi que le déploiement d'observateurs à bord de navires industriels prévu prochainement devraient produire de nouvelles données et informations qui alimenteront les débats des réunions scientifiques de la CPSOOI.

Discussion

75. Le Comité scientifique a discuté des deux présentations et noté avec satisfaction la contribution du projet EAF-Nansen à l'activité de la Commission en général et aux initiatives de renforcement des capacités et à la facilitation du Groupe de travail en particulier. Il a également examiné les deux activités à entreprendre en 2011, à savoir la mise en place d'un jeu de données de base pour la mise en œuvre de l'approche écosystémique dans la zone de la CPSOOI et la formation organisée par EAF-Nansen/SWIOFP à l'établissement de plans de gestion des pêches. Il a accepté en principe l'approche proposée en vue de l'établissement d'un ensemble de données de référence devant appuyer la mise en œuvre de l'approche dans la région relevant de la CPSOOI. Le Comité est également convenu que le compte rendu de ces activités pourrait être soumis à la Commission mais uniquement après avoir donné aux pays l'occasion de consulter le projet de rapport. Il a par ailleurs approuvé les termes de référence du Groupe spécial régional sur l'approche écosystémique (Annexe K)

DISPONIBILITÉ ET ACCESSIBILITÉ DES DONNÉES SUR LES CAPTURES DE THONS

76. En réponse à une requête de la CPSOOI, le Secrétariat de la CTOI a présenté une procédure pour l'estimation des captures réalisées dans la zone économique exclusive des pays côtiers de l'océan Indien à partir des bases de données de la CTOI contenant des informations du domaine public. Le

Secrétariat a fait savoir que la CTOI a établi des normes de déclaration de données pour : (i) les estimations des captures totales par bassin de l'océan Indien (est ou ouest) et par année; (ii) les données de capture et d'effort pour les pêcheries de surface par année, par mois et par grille à carrés de 1 degré; (iii) les données de capture et d'effort pour la pêche palangrière par année, par mois et par grille à carrés de cinq degrés; (iv) les données de capture et d'effort pour la pêche côtière par année, par mois et par zone la plus représentative de la pêcherie. Le Secrétariat de la CTOI a indiqué qu'en raison de la nature des données disponibles, il n'est pas possible d'estimer avec précision les captures dans chaque ZEE, en particulier pour la pêche palangrière et la pêche côtière. Enfin, il a précisé que les informations utilisées pour évaluer les captures dans chaque ZEE relèvent du domaine public et que le processus qu'il a créé sera bientôt terminé. Les pays intéressés ont été invités à contacter le Secrétariat de la CTOI.

77. Après la présentation de la CTOI sur l'utilisation des bases de données sur les captures et l'effort accessibles au public pour déterminer le volume des prises dans les ZEE des Etats côtiers et en haute mer, le Royaume-Uni a brièvement illustré cette application. Pour toute période de référence définie (une période de 30 ans a été prise comme exemple pour tenir compte de la variabilité interannuelle observée), il est possible d'estimer les captures par Etat du pavillon en haute mer et dans chacune des zones des Etats côtiers. La somme de toutes les prises des Etats du pavillon dans une zone particulière est le total des captures pour cette zone dans la période de référence. Pour l'exemple de l'albacore sur une période de 30 ans, on estime de cette manière qu'environ 53 pour cent de l'ensemble des captures sont réalisées en haute mer. Les ajustements proposés pour améliorer cette méthode rejoignent les propositions de la CTOI, notamment l'intérêt d'obtenir les données historiques relatives aux octrois de licences dans une zone déterminée pour améliorer l'attribution des captures à la pêche en haute mer ou à la pêche côtière.

ÉTUDES DE CAS D'ÉVALUATION RÉCENTES

78. Au titre d'un accord bilatéral entre Maurice et Norad, une campagne acoustique a été réalisée pour évaluer les stocks de poissons d'eaux profondes sur les talus occidentaux des bancs St Brandon et Nazareth sur le Plateau des Mascareignes. Cette campagne a été effectuée du 16 au 25 septembre 2010 à bord du N/R «Dr Fridtjof Nansen». La mise en œuvre de ces recherches s'inscrivait dans le cadre d'un accord tripartite entre Norad, l'Institut de recherche marine de Bergen et la FAO et faisait plus spécifiquement partie du projet «Renforcement des connaissances et mise en œuvre d'un approche écosystémique des pêches marines dans les pays en développement» Les objectifs de la campagne étaient les suivants: (i) décrire la répartition et la composition des principales espèces de poissons démersaux sur le plateau continental et les talus et estimer leur abondance par prospection acoustique et par identification à l'aide de casiers et chaluts; (ii) cartographier le régime hydrographique général le long du plateau continental ; (iii) tester un prototype de piège à poissons et (iv) offrir une formation en cours d'emploi couvrant les principales tâches systématiques de prospection.

79. Le prototype de piège s'inspirait d'un modèle commercial actuellement utilisé dans les eaux mauriciennes, dont la conception a été améliorée de façon à ce qu'il puisse être pliable. Les pièges étaient déployés pendant la journée et retirés la nuit. Le temps d'immersion variait entre 8 et 16 heures. Sur le plateau (<100m), les pièges ont été déployés en groupes de trois attachés entre eux tandis que dans les eaux plus profondes (>100m), ils ont été installés individuellement pour réduire le risque de pertes du fait de l'inclinaison.

80. Seules les valeurs sA ont été enregistrées et non celles de la biomasse car l'indice de réflexion des espèces démersales prospectées n'était pas connu. Des poissons démersaux ont été régulièrement détectés acoustiquement sur toute la superficie prospectée du plateau. Par contre, en eaux plus profondes les espèces démersales étaient rares et irrégulièrement réparties, en particulier sur le bord du plateau et d'autres lieux non chalutables. Deux aires de répartition seulement ont été identifiées, probablement en raison de la forte inclinaison des fonds sur la majeure partie de la zone étudiée avec

des profondeurs passant brusquement à >1000 m au-delà du bord du plateau, généralement situé à 60 m de profondeur. Ce résultat était très différent de celui obtenu sur le versant oriental des deux bancs où la pente est plus douce et l'habitat pour démersaux d'eau profonde par conséquent plus vaste et où l'on avait précédemment découvert de nouvelles ressources (campagne 2006).

81. La campagne a montré que la composition de la faune halieutique sur le banc et les talus du versant occidental de St. Brandon et Nazareth varie avec la profondeur. On n'a pas trouvé de zones chalutables sur le talus et toutes les prises au chalut ont été réalisées dans des eaux à <60 m. Le groupe démersal était principalement composé d'espèces à forte valeur commerciale comme les mérours, vivaneaux et empereurs.

82. Le prototype de piège a donné de bons résultats. Un certain nombre de modifications ont été proposées après la campagne. Elles sont généralement mineures et visent davantage à améliorer la facilité d'usage.

ATELIERS/RÉUNIONS/SERVICES INTÉRESSANT LE COMITÉ

WIOFISH

83. Suite aux présentations faites lors de sessions précédentes, des informations ont été données sur les progrès réalisés par WIOFish ces dernières années. WIOFish peut être brièvement décrit comme un système d'information régional multinational qui vise à identifier et recueillir de façon exhaustive des informations sur la pêche artisanale. La base de données WIOFish entend être non pas une base statistique sur les pêches mais un dépôt d'informations descriptives aussi exhaustives que possible sur chaque pêcherie actuellement exploitée dans l'ouest de l'océan Indien. Cette information est regroupée dans différentes sections: captures, type de navire, type d'engin, habitats, aspects socio-économiques, gestion et références et comprend un système de notation des réponses à diverses questions posées sur chaque pêcherie. WIOFish cherche à compléter les initiatives régionales de la CPSOOI en fournissant un service d'information aux gestionnaires des ressources halieutiques, bailleurs de fonds et chercheurs, notamment ceux intéressés par des questions environnementales spécifiques. Une fois par an, les pôles nationaux réexaminent entièrement chacune des pêcheries pour s'assurer que les fichiers sont mis à jour et contiennent les données les plus récentes, notamment de capture.

84. Les activités récentes de WIOFish comprennent : l'admission de Maurice (Albion Fisheries Research Centre) comme partenaire clé et négociations à un stade avancé en vue de l'admission des Comores; traduction complète en français de la page d'accueil de la base de données en ligne; six ateliers nationaux de mise à jour organisés aux centres IMS (Zanzibar, Tanzanie), KMFRI (Kenya), IIP (Mozambique), SFA (Seychelles), AFRC (Maurice), ORI (Afrique du Sud); améliorations techniques apportées à la structure des rapports sur les pêches et aux sections de la base de données consacrées aux profils des pêcheries; et analyse de la situation des pêches, globale et par pays, dans l'ouest de l'océan Indien pour l'année 2009.

85. Fin mai 2010, on comptait 211 pêcheries enregistrées dans WIOFish: 33 au Kenya, 20 à Maurice, 30 au Mozambique, 38 aux Seychelles, 55 au KwaZulu-Natal (Afrique du Sud) et 35 en Tanzanie. Les pêcheries sont réparties non seulement par secteur mais aussi par type d'engin utilisé. Onze types d'engin ont été identifiés et les pêcheries sont nommées selon les types d'engin utilisés. Sont indiqués ci-dessous le nombre de pêcheries par pays et par engin utilisé.

86. L'un des aspects les plus importants pour WIOFish est l'évaluation des tendances chronologiques et en particulier des changements intervenus par rapport à l'année de référence (2000, première année d'évaluation) car la poursuite d'objectifs, en particulier ceux des OMD relatifs à la pêche, s'appuie, dans de nombreux cas, sur des systèmes de données à long terme. A titre d'exemple, on constate que le nombre de pêcheries évaluées, le nombre de plans de gestion, l'étendue de la co-

gestion et les niveaux de notification se sont améliorés par rapport au point de référence. Cependant, il ya eu une légère baisse dans les niveaux de collecte de données et de suivi.

87. Les délégués se sont félicités des progrès réalisés par WIOFish et ont réaffirmé le soutien important que la base de données peut fournir à la Commission. Des recommandations ont été faites sur la façon dont la base de données peut être harmonisée avec les systèmes mondiaux d'information sur les pêches (celui de la FAO, par exemple) et ceux des organes régionaux des pêches en intégrant des définitions d'unités opérationnelles et de segments de flotte permettant d'agrèger des unités de plus petite échelle dans la base de données. Le positionnement de WIOFish au sein de la structure régionale des systèmes d'information appuyant la CPSOOI a également été discuté. Pour obtenir plus d'informations et consulter le rapport annuel, voir : www.wiofish.org

STATBASE

87a. Dans le cadre du projet SWIOFP, une base de données régionale, baptisée StatBase-SWIOFP, a été mise en place. Celle-ci rassemble les statistiques halieutiques agrégées disponibles dans chacun des pays membres participant au projet. Au cours de la phase préliminaire, une liste de jeux de données a été définie et sera introduite dans StatBase.

Tableau: Nombre de jeux de données par pays et par secteur halieutique identifié appelés à être introduits dans StatBase-SWIOFP

Pays	Pêche artisanale	Pêche industrielle	Pêche artisanale et industrielle	Pêche semi-industrielle	Pêche traditionnelle	Pêche sportive	Total
COM	3						3
KEN	2	1		3		1	7
MDG	2	5	3		3		13
MOZ	3	3		3			9
MUS	7			3			10
REU			3				3
TZA	2	2					4
ZAF		3					3
SYC	9	3		3			15
Total	28	17	6	12	3	1	67

87b. Il convient de souligner la relative importance des jeux de données identifiés concernant la pêche artisanale. Ceux-ci ont été restructurés et sont actuellement intégrés dans StatBase par les pays correspondants eux-mêmes. Le contenu de la base de données est en cours de validation. Les prochaines étapes prévues pour 2011 sont les suivantes:

- finalisation des jeux de données par pays;
- validation de la base de données au cours d'une réunion spéciale organisée en juin par le SWIOFP/composante 1;
- transfert physique de StatBase vers le serveur KMFRI;
- élaboration des fonctions de cartographie thématique;
- actualisation régulière par les pays.

87c. Si les pays introduisent leurs jeux de données en temps voulu et annuellement, cet outil peut permettre aux membres de la CPSOOI et/ou du Comité scientifique de déterminer la situation statistique des pêches côtières (captures et effort) aux niveaux national et régional.

87d. Dans les discussions qui ont suivi, des éclaircissements ont été demandés concernant la façon dont est abordée dans Statbase la question de la compatibilité entre les données nationales ainsi que sur la capacité des pays à introduire leurs statistiques dans la base de données.

87e. Les jeux de données statistiques sont intégrés dans StatBase selon leur référentiel d'origine (type de navires, engins, espèces, etc) de façon à pouvoir continuer à être utilisés dans un cadre local ou national. Cependant, le principal intérêt de l'application StatBase est de pouvoir rendre compatibles entre eux ces jeux de données et ceci grâce à des fonctionnalités de conversion vers un référentiel régional SWIOFP. Ce référentiel constitué de façon conjointe avec les membres du projet est basé sur les nomenclatures de la FAO avec quelques rares catégories jugées pertinentes sur le plan régional.

87f. En ce qui concerne l'introduction des données, les responsables nationaux disposent d'un accès administrateur (à leurs jeux de données) de façon à pouvoir intégrer eux-mêmes leurs jeux de données au sein du système. Ce mécanisme et plusieurs formations associées ont été mises en place dans le cadre de la composante 1 du projet. Cette première étape nous enseigne que la procédure une fois acquise est facilement assimilée et aussi transférable lors de changement de correspondant ce qui a été le cas pour plusieurs pays (Madagascar, Tanzanie et l'Afrique du Sud).

FIRMS ET FISHCODE

88. M. Marc Taconet a présenté le document SWIOFC/SC4/10 intitulé «Amélioration de l'information et des connaissances sur le secteur de la pêche artisanale marine dans la région de la CPSOOI». Ce document passe en revue les activités initiées dans le cadre de Fishcode-STF du FIRMS durant la période 2007-2008 et les progrès réalisés avec la CPSOOI. Il met en évidence les nouvelles opportunités offertes dans ces deux cadres de travail: directives pour la collecte des données sur la pêche artisanale sur la base des concepts de segments de flotte et d'unités opérationnelles; estimations de la performance du secteur dans le cadre du projet «Big Numbers»; synthèses FIRMS de l'état et de l'évolution des stocks; et inventaire des pêcheries. Dans la présentation, l'accent a été mis sur les complémentarités apparentes avec Statbase, Artfish et WIOFish, en particulier l'établissement possible d'un système d'information régional exhaustif et intégré.

89. Les discussions qui ont suivi ont confirmé que les différents systèmes et méthodes portaient sur les différents aspects et besoins d'un système d'information régional et s'avèrent pour l'essentiel complémentaires. Le président a insisté sur le fait que « l'intégration constitue le problème essentiel » et a demandé que des solutions concrètes soient proposées. L'impression générale était que l'intégration entre systèmes était essentiellement un problème technique exigeant d'abord une discussion technique entre spécialistes et éventuellement un examen par le Groupe de travail sur les données et statistiques. Le Comité serait appelé à prendre une décision lorsque des obstacles délicats sont identifiés. Une telle approche permettrait d'ouvrir la voie vers l'adoption de systèmes standards de collecte des données au niveau des pays.

90. Une feuille de route a été établie : un groupe spécial composé de représentants de FIRMS, Fishcode-STF, WIOFish et Statbase échangera des documents et se réunira, par vidéoconférence et en face à face. La FAO/FIRMS et le SWIOFP ont confirmé qu'ils pourraient cofinancer la réunion requise sur l'harmonisation des données de la CPSOOI. Les points focaux nationaux pourraient y participer, si nécessaire. La période souhaitée pour la réunion est mai 2011.

91. Le président a enfin demandé au Comité d'approuver la publication de l'inventaire des stocks de la CPSOOI dans le système FIRMS, étant donné que son contenu est basé sur des informations que les délégués ont déjà fournies au Comité et qui ont été publiées dans les rapports du Comité scientifique. Le Comité a donné son accord et a également accepté d'ajouter dans l'inventaire du FIRMS des informations complémentaires précisant les degrés de certitude associés aux évaluations de même que les méthodes utilisées (par exemple, «fondé sur l'opinion d'experts»).

AUTRES QUESTIONS

Accord sur les pêches du sud de l'océan Indien (SIOFA)

92. L'accord vise à assurer la conservation à long terme et l'utilisation durable des ressources halieutiques de la haute mer dans le sud de l'océan Indien par la coopération entre les parties contractantes et à promouvoir le développement durable des ressources halieutiques dans la zone d'application de l'accord, en tenant compte des besoins des Etats en développement bordant cette zone qui sont parties au SIOFA, en particulier ceux des pays les moins avancés et des petits Etats insulaires en développement.

93. L'Union européenne et dix pays, à savoir l'Australie, les Comores, les Iles Cook, la France, le Kenya, Madagascar, Maurice, le Mozambique, la Nouvelle-Zélande et les Seychelles sont signataires du SIOFA. L'accord a été ratifié par l'Union européenne, les Seychelles et les Iles Cook (au nom de la Nouvelle-Zélande). Maurice, l'un des Etats côtiers bordant cette zone, est sur le point de ratifier l'accord, qui entrera alors en vigueur.

Conférence régionale sur la contribution du développement des pêches aux Objectifs du Millénaire pour le développement

94. Le Secrétariat a fait savoir que les moyens financiers nécessaires pour la tenue de la Conférence régionale sur la contribution du développement des pêches aux Objectifs du Millénaire pour le développement n'étaient pas encore disponibles. Par ailleurs, le SWIOFP et la CPSOOI ne sont pas en mesure d'organiser en 2010 une conférence de bailleurs de fonds pour mobiliser des financements pour cette conférence, entre autres initiatives. D'autres options sont peut-être envisageables dans le cadre d'un programme de collaboration entre la Commission de l'océan Indien (COI) et la FAO. Le Comité a rappelé que beaucoup de temps avait été consacré, lors des précédentes sessions du Comité, à la structuration des préparations de cette conférence et a formulé l'espoir que ces autres possibilités de financement se concrétiseront.

Données sur la pêche de loisir

95. Certains pays de la région (notamment l'Afrique du Sud et le Kenya) collectent depuis des années des données sur la pêche de loisir et la pêche sportive. Le Comité a examiné la possibilité d'exploiter ces données pour l'évaluation des stocks et de les inclure dans les rapports sur l'état des ressources halieutiques. Il a jugé que ces informations pouvaient difficilement être utilisées pour l'évaluation des pêcheries mais que les captures totales et les tendances des captures de certaines espèces pouvaient s'avérer utiles, en particulier pour interpréter les interactions éventuelles avec la pêche artisanale. Certaines de ces données, comme celles du Kenya, ont déjà été introduites dans Statbase dans le cadre du SWIOFP. La France (Réunion) collecte depuis 10 ans des données de

qualité auprès des associations de pêche sportive. Celles-ci seront intégrées dans StatFish l'année prochaine.

96. D'une manière générale, les captures enregistrées par le secteur de la pêche de loisir devraient être incluses dans les statistiques de capture. Les discussions qui ont suivi ont porté sur le fait de savoir si la pêche de loisir devait être considérée comme une pêche illicite, non déclarée et non réglementée si ses prises ne sont pas enregistrées dans les statistiques nationales. Pour pouvoir décider s'il convient ou non d'utiliser les données relatives à la pêche de loisir et sportive dans son évaluation de l'état des ressources, le Comité est convenu que les pays membres présenteraient les volumes de capture et autres informations disponibles sur ces pêcheries lors de sa prochaine session.

DATE, LIEU ET ORGANISATION DE LA PROCHAINE SESSION

97. Conformément au calendrier convenu à la deuxième session du Comité scientifique, le représentant de l'Afrique du Sud a présenté une invitation de principe pour la tenue de la cinquième session du Comité scientifique sous réserve de plus amples consultations et de confirmation par l'administration nationale des pêches. Le délégué de la Tanzanie a également soumis une invitation au cas où l'Afrique du Sud ne serait pas en mesure d'accueillir la session. Cette dernière invitation est également sujette à de plus amples consultations et confirmation de la part de ce membre du Comité.

98. La prochaine session du Comité se tiendra au moins deux mois avant la sixième session de la Commission, à moins que, pour des raisons financières, ces deux réunions n'aient lieu l'une après l'autre.

ADOPTION DU REPORT

99. Le rapport a été adopté le 2 décembre 2010 à l'«International Conference Centre», à Victoria (Seychelles), à la clôture de la session.

Agenda

1. Opening of the session
2. Election of the chair and vice-chair
3. Adoption of the agenda and arrangements for the session
4. Status of fisheries resources
5. Research and management actions on key species groups
6. Report of the working group on demersal and small pelagic fishes
7. Ecosystem approach to fisheries
8. Availability and accessibility of data on tuna catches
9. Case studies on recent fisheries assessments
10. Relevant workshops/services
11. Any other business
12. Date, place and arrangements for the next session
13. Adoption of the report

Ordre du jour

1. Ouverture de la session
2. Élection du président et du vice-président
3. Adoption de l'ordre du jour et organisation de la session
4. État des ressources halieutiques
5. Activités de recherche et mesures de gestion concernant les principaux groupes d'espèces
6. Rapport du Groupe de travail sur les poissons démersaux et les petits poissons pélagiques
7. Approche écosystémique des pêches
8. Disponibilité et accessibilité des données sur les captures des thons
9. Études de cas d'évaluations de pêcheries récentes
10. Ateliers/services intéressant le Comité
11. Autres questions
12. Lieu, date et organisation de la prochaine session
13. Adoption du rapport

List of participants/Liste des participants**COMOROS/COMORES**

MOHAMED Abdouchakour
 Direction Nationale des ressources
 halieutiques
 Ministère de la Production et de la pêche
 P/Bag 41
 Tel.: (269) 7735630 or 3330723
 Fax: (269) 7750013
 E-mail: abdouchamed@yahoo.fr

FRANCE

CHAVANCE Pierre
 Institut de Recherche pour le
 Developpement (IRD)
 Avenue Jean Monnet
 B.P. 171
 34203 Sete, Cedex – France
 Tel.: (33) 499573254
 E-mail : pierre.chavance@ird.fr

KENYA

KIMANI Edward
 Fisheries Scientist
 Kenya Marine and Fisheries
 Research Institute
 PO Box 81651
 80100, GPO
 Mombasa,
 Tel./ Fax.: (254) 20 2353225
 Mobile: (254) 722670037
 E-mail: edwardndirui@yahoo.com

MADAGASCAR

RASOLONJATOVO Harimandimby
 Chef du Centre de Surveillance de Peche
 Ministère de la pêche et des ressources
 halieutiques
 BP 60114
 Ampandianomby-Antananarivo 101
 Tel.: (261) 202240065
 Fax: (261) 202249014
 E-mail: rasolo.vevey@blueline.mg

MALDIVES

RASHEED Shafana (Ms)
 Economist
 Ministry of Fisheries and Agriculture
 Velaanage (7th Floor)
 Ameeru Ahmed Maguj Male
 Tel.: (960) 3339289
 Fax: (960) 3321168
 E-mail: shafana.rasheed@fishari.gov.mv or
 shafarasheed@hotmail.com

MAURITIUS/AURICE

SOONDRON Sreenivasan
 Divisional Scientific Officer
 Fisheries Research Division
 Albion Fisheries Research Centre
 Petite Rivière
 Tel.: (230) 238 4100
 Fax:(230) 238 4184
 E-mail: ssoondron@mail.gov.mu
 soondron@hotmail.com

MOZAMBIQUE

BRITO Atanasio
 Assistant Research Scientist
 Instituto De Investigacao Pesqueira
 Maputo
 Tel.: (258) 21490307
 Fax (258) 21492112
 E-mail: mikamba@hotmail.com

SEYCHELLES

ROBINSON Jan
 Research Manager
 Seychelles Fishing Authority
 PO Box 449
 Victoria
 Tel.: (248) 670 300 / 670 335 (direct)
 Fax: (248) 22 45 08
 E-mail: jrobinson@sfa.sc

GOVINDEN Rodney
 Fisheries Scientist
 Seychelles Fishing Authority
 PO Box 449
 Victoria
 Tel.: (248) 670 300 / 670 335 (direct)
 Fax: (248) 22 45 08
 E-mail: rgovinden@sfa.sc

SOUTH AFRICA

COCKCROFT Andrew
 Principal Specialist Scientist
 Department of Agriculture, Forestry
 and Fisheries
 Fisheries Division
 P Bag X2 Rogge Bay
 Cape Town,
 Tel.: (27) 21 4023132
 Fax (27) 21 4023034
 E-mail: andrewc@daff.gov.za

MAHARAJ Genevieve (Ms)
 Marine Scientist
 Department of Agriculture, Forestry
 and Fisheries
 Fisheries Division
 P Bag X2 Rogge Bay, Cape Town,
 Tel.: (27) 21 40232203
 Fax (27) 21 4023034
 E-mail: GenevieveM@daff.gov.za

UNITED REPUBLIC OF TANZANIA

NGATUNGA Benjamin
 Director General
 Tanzania Fisheries Research Institute
 PO Box 9750
 Dar es Salaam, Tanzania
 Tel: (255) 222650043
 Fax: (255) 222650043
 E-mail: bpngatunga@yahoo.co.uk

ELKHAROUSY Zahor
 Department of Fisheries
 PO Box 4199
 Zanzibar, Tanzania
 Tel.: (255) 785093006
 E-mail: zahor1m@hotmail.com

OBSERVERS

EAF-NANSEN

KORANTENG Kwame
 EAF-Nansen Project Coordinator
 Marine and Inland Fisheries Service (FIRF)
 Fisheries and Aquaculture Department
 Viale delle Terme di Caracalla
 00153 - Rome
 Tel.: 39 06570 56007
 Fax 39 06570 53020
 E-mail: kwame.koranteng@fao.org

RUWA Renison
 EAF-Nansen Regional Task Group Leader
 Kenya Marine and Fisheries
 Research Institute
 PO Box 81651, 80100, GPO
 Mombasa
 Tel.: (254) 20 235 3903
 Mobile: (254) 733 700 572
 Fax: (254) 20 235 3226
 E-mail: reniruwa@yahoo.com

Indian Ocean Tuna Commission (IOTC)

ANGANUZZI Alejandro
 Executive Secretary
 Indian Ocean Tuna Commission
 PO Box 1011
 Victoria
 Seychelles
 Tel.: +248 225494
 Fax: +248 224364
 E-mail: aa@iotc.org

HERRERA Miguel
 Data Coordinator
 Indian Ocean Tuna Commission
 PO Box 1011
 Victoria
 Seychelles
 Tel.: +248 225494
 Fax: +248 224364
 E-mail: miguel.herrera@iotc.org

SWIOFP

PAYET Rondolph
 Regional Executive Secretary
 Regional Management Unit (RMU)
 c/o Kenya Marine and Fisheries
 Research Institute
 PO Box 81651-80100
 Mombasa, Kenya
 Tel.: (254) 20 8023924
 Fax : (254) 41 2001133
 E-mail: rpayet@swiofp.net

SONGORE Newman
 Junior Technical Officer (Fisheries)
 Subregional Office for Southern Africa
 PO Box 3730
 Harare, Zimbabwe
 Tel.: (263 4) 253655, 253657
 Fax: (263 4) 700724, 703497
 E-mail: newman.songore@fao.org

UNITED KINGDOM

MEES Chris
 Development Director
 MRAG Ltd
 18 Queen Street,
 London W1J 5PE
 Tel.: (44) 297 255 7783
 E-mail: c.mees@mrage.co.uk

**FOOD AND AGRICULTURE
 ORGANISATION OF THE UNITED
 NATIONS**

HARRIS Aubrey
 Senior Fishery Officer
 Subregional Office for Southern Africa
 PO Box 3730
 Harare, Zimbabwe
 Tel.: (263 4) 253655, 253657
 Fax: (263 4) 700724, 703497
 E-mail: aubrey.harris@fao.org

YE Yimin
 Senior Fishery Resources Officer
 Viale delle Terme di Caracalla
 00153 Rome
 Italy
 Tel: 39 065 57054592
 Fax 39 065 705 3020
 E-mail: yimin.ye@fao.org

TACONET Marc
 Senior Fisheries Information Officer
 Viale delle Terme di Caracalla
 00153 Rome
 Italy
 Tel.: 39 065 70 53799
 Fax 39 06570 52476
 E-mail: marc.taconet@fao.org

SECRETARIAT/SECRETARIAT

Chairperson/Président:	Andrew COCKCROFT, DAFF South Africa/Afrique du Sud
Vice Chairperson/Vice-Président	Jan ROBINSON, SFA Seychelles
Secretary/Secrétaire:	Aubrey HARRIS, FAO/SFS Harare, Zimbabwe
Technical Secretary/ Secrétaire technique:	Yimin YE, FIRM, Fisheries Department, FAO Rome, Italy
EAF Coordinator/Coordinateur	Kwame KORANTENG, EAF-Nansen Project AEP Fisheries Department, FAO Rome, Italy
JTO Fisheries	Newman SONGORE, FAO SFS, Harare, Zimbabwe

HOST GOVERNMENT/GOUVERNEMENT HÔTE

Meeting Coordinator/Agent de liaison:	Aubrey LESPERANCE, SFA Mahe, Seychelles
	Elisa SOCRATES, SFA Mahe, Seychelles

OTHER

Stenographer/Sténographe:	Umazi ONDAGO-MUNYIKAH, SWIOFP Mombasa, Kenya
Interpreters/Interprètes:	Maria PAVLIDIS, Nairobi, Kenya Ernest KON'GANI, Nairobi, Kenya Chantal MARIOTTE, Nairobi, Kenya Joe MUHINDI, Nairobi, Kenya
Translation/Traduction:	Luc-Pierre RAEMDONCK Nottingham, United Kingdom

List of documents

Working Documents:

SFS/SWIOFC/SC4/10/1	Annotated agenda
SFS/SWIOFC/SC4/10/2	Agenda and Timetable
SFS/SWIOFC/SC4/10/3	Election of the Chair and Vice-Chair
SFS/SWIOFC/SC4/10/4	Notes for the preparation of the 2009 Status Reports
SFS/SWIOFC/SC4/10/5	Recommendations of the Working Group on demersal and small pelagic fishes
SFS/SWIOFC/SC4/10/6	WIOFISH – Summary update on progress
SFS/SWIOFC/SC4/10/7	Improvement of information and knowledge on the marine small scale fisheries sector in the SWIOFC area

Information Documents:

SFS/SWIOFC/SC4/10/Inf.1	Notes for participants
SFS/SWIOFC/SC4/10/Inf.2	List of documents
SFS/SWIOFC/SC4/10/Inf.3	List of participants
SFS/SWIOFC/SC4/10/Inf.4	Report of the Third Session of the Scientific Committee, Maputo Mozambique, 16–19 September 2008

Liste des documents

Documents de travail:

SFS/SWIOFC/SC4/10/1	Ordre du jour annoté
SFS/SWIOFC/SC4/10/2	Programme
SFS/SWIOFC/SC4/10/3	Election du Président et du Vice-président
SFS/SWIOFC/SC4/10/4	Notes sur la préparation des rapports sur la situation des pêches en 2009
SFS/SWIOFC/SC4/10/5	Recommandations du groupe de travail spécial sur les petits poissons pélagiques et démersaux
SFS/SWIOFC/SC4/10/6	WIOFISH – Mise à jour du progrès
SFS/SWIOFC/SC4/10/7	Amélioration de l'information et connaissance sur les pêcheries de petites échelles dans la zone de la CPSOOI

Documents d'information:

SFS/SWIOFC/SC4/10/Inf.1	Notes d'informations pour les participants
SFS/SWIOFC/SC4/10/Inf.2	Liste des documents
SFS/SWIOFC/SC4/10/Inf.3	Liste des participants
SFS/SWIOFC/SC4/10/Inf.4	Rapport de la troisième session du Comité scientifique, Maputo, Mozambique, 16-19 septembre 2008.

APPENDIX D

**Welcome Address by Mr Michel Nalletamby, Principal Secretary, Ministry of
Investment, Natural Resources and Industry, Seychelles
29 November 2010, International Conference Centre, Victoria**

Country Representatives from the South West Indian Ocean Region
Mr Aubrey Harris, Secretary of the SWIOFC
Chair and Vice-Chair
Delegates from International Organisations
Invited guests
Ladies and Gentlemen

On behalf of the Government of Seychelles and the Minister for Investment, Natural Resources and Industry, it is my honour to officiate the opening of this important meeting. I welcome everyone to our islands and hope that you find a little time to enjoy what they offer.

This is the third time that Seychelles has hosted a meeting relating to the South West Indian Ocean Fisheries Commission (SWIOFC). In 2004, Seychelles hosted an exciting stage in the development of this body, when the fourth International Consultation made significant progress in agreeing the articles for the Commission, the basis for the work in which we are now engaging. In 2007, by which time SWIOFC was firmly established, Seychelles hosted the third Session of the Commission. Now, in 2010, we are pleased to be hosting the fourth Scientific Committee.

This meeting comes at an opportune time as the pressures on fisheries and marine ecosystems of the southwest Indian Ocean are growing.

As this Committee has shown in the last 3 meetings, many of our stocks are fully or over-exploited. In the coastal zones, this situation is particularly acute and many coastal communities are caught in poverty traps. Yet, coastal populations are increasing and socio-economic dependency on marine ecosystem goods and services is likely to remain high throughout much of the region. Moreover, demand from centres of population and export markets is growing as infrastructure for fleets, post harvesting, storage and transport are developed. The introduction of new gears, vessels and technologies is increasing fishing power and countries are looking further offshore to maintain or improve production. However, dealing with these changes requires strengthening of our national institutions and governance arrangements.

Further exacerbating the threats from within are the many external threats currently faced by our region. The list is growing but climate change and piracy are clearly the most serious.

The upsurge in piracy since 2008 constitutes THE major change over the context in which this meeting was held 2 years ago. The very research programmes which were intended to provide a considerable amount of data and findings to this Committee have suffered terrible disruption as the pirates have advanced. We must assess the implications of this and offer our continued support to these programmes.

How do we, as a region, respond to the challenges facing our marine fisheries and ecosystems? Just as we share resources and ecosystems, many of the issues we face are also shared. Therefore, it is through regional governance instruments such as the South West Indian Ocean Fisheries Commission that we have accepted to tackle these challenges.

Our response as a region must be founded on robust science, which this Committee is charged with providing. In our deliberations over the next few days, let us not forget this responsibility. But let us also remember our commitments to a precautionary approach. Even where we lack information, are there common sense measures that we can recommend to better ensure sustainable management and development of our fisheries. For example, the consideration of protocols governing emerging fisheries and the adoption of ecosystem approaches to fisheries. While our data and statistics are sometimes lacking, we know the vulnerable species and species groups on which to prioritise our efforts, including consideration of precautionary management measures.

This meeting is an opportunity to share lessons learnt and to benefit from the management experiences of our neighbours. As a good example, Seychelles are currently attempting to develop co-management approaches for our small scale fisheries and we have much to learn from the advances made in mainland East Africa towards this goal.

I wish you a productive and enjoyable meeting

I now declare the fourth Session of the Scientific Committee open

Discours de bienvenue de M. Michel Nalletamby, Secrétaire principal, Ministère de l'investissement, des ressources naturelles et de l'industrie, Seychelles

29 novembre 2010, «International Conference Centre», Victoria

Mesdames et Messieurs les Représentants nationaux de la région du sud-ouest de l'océan Indien;

Monsieur Aubrey Harris, Secrétaire de la CPSOOI;

Monsieur le Président, Monsieur le Vice-président;

Mesdames et Messieurs les Délégués des organisations internationales;

Honorables invités;

Mesdames et Messieurs;

Au nom du Gouvernement des Seychelles et du Ministre de l'investissement, des ressources naturelles et de l'industrie, j'ai l'honneur de présider la cérémonie d'ouverture de cette importante réunion. Je voudrais tout d'abord vous souhaiter à tous la bienvenue dans nos îles en vous invitant à trouver un peu de temps pour les apprécier.

C'est la troisième fois que les Seychelles accueillent une réunion en rapport avec la Commission des pêches pour le sud-ouest de l'océan Indien (CPSOOI). En 2004, notre pays a servi de cadre à une étape passionnante de la mise en place de cette institution : l'adoption lors de la quatrième Consultation internationale, après des progrès considérables, des articles constitutifs de la Commission, lesquels constituent le fondement des travaux que nous engageons aujourd'hui. En 2007, alors que la CPSOOI était solidement établie, les Seychelles ont abrité la troisième session de la Commission. Aujourd'hui, en 2010, nous avons le plaisir d'accueillir la quatrième session de son Comité scientifique.

Cette réunion tombe à point nommé, à un moment où les pressions sur les pêches et les écosystèmes marins du sud-ouest de l'océan Indien s'intensifient.

Comme ce Comité l'a montré lors de ses trois réunions précédentes, un grand nombre de nos stocks sont pleinement exploités ou surexploités. Dans les zones côtières, la situation est particulièrement grave et de nombreuses communautés côtières se trouvent enfermées dans la pauvreté. Malgré cela, la population côtière continue de croître et la forte dépendance socio-économique vis-à-vis des biens et services fournis par les écosystèmes marins devrait persister dans une grande partie de la région. En outre, la demande en produits de la pêche des centres de peuplement et des marchés d'exportation va croissante, en même temps que se développent les infrastructures destinées aux flottes, l'activité post-capture, les installations de stockage et les transports. L'introduction de nouveaux engins et navires et de nouvelles technologies contribue à accroître la puissance de pêche et les pays vont pêcher plus au large pour maintenir ou améliorer la production. Toutefois, pour faire face à ces changements, il nous faut renforcer nos institutions nationales et nos systèmes de gouvernance.

Ces menaces intérieures sont exacerbées par les multiples dangers extérieurs que notre région doit actuellement affronter. Sur la liste qui s'allonge, il est clair que le changement climatique et la piraterie occupent les premières places.

La recrudescence des actes de piraterie depuis 2008 représente LE principal changement intervenu depuis la session tenue il y a deux ans. Les programmes de recherche qui devaient fournir à ce Comité un vaste ensemble de données et conclusions ont été terriblement perturbés face à l'avancée des pirates. Nous devons évaluer les conséquences de cette situation et continuer d'appuyer ces programmes.

Comment pouvons-nous, en tant que région, répondre aux défis qui se posent à nos pêcheries et nos écosystèmes marins ? Tout comme nous partageons certaines ressources et écosystèmes, nous nous heurtons bien souvent à des problèmes communs. C'est la raison pour laquelle nous avons accepté de nous attaquer à ces défis dans le cadre d'instruments de gouvernance régionaux comme la Commission des pêches pour les sud-ouest de l'océan Indien.

Notre réponse au plan régional doit se fonder sur des données scientifiques solides, que le présent Comité est chargé de fournir. Au cours des débats de ces prochains jours, n'oublions pas cette responsabilité. Mais gardons également à l'esprit notre engagement en faveur d'une approche de précaution. Même lorsque l'information manque, ne pouvons-nous pas recommander certaines mesures de bon sens pour mieux assurer la gestion et le développement durables de nos pêcheries ? Comme par exemple l'instauration de protocoles pour le contrôle des nouvelles pêcheries ou l'adoption d'approches écosystémiques pour la gestion des pêches. Même si nos données et statistiques s'avèrent parfois déficientes, nous connaissons les espèces et groupes d'espèces vulnérables sur lesquels nos efforts doivent porter en priorité, tout en adoptant des mesures de gestion qui respectent l'approche de précaution.

Cette réunion sera l'occasion de partager les leçons apprises et de tirer profit des expériences de gestion de nos voisins. A titre d'exemple, les Seychelles tentent actuellement d'établir des stratégies de cogestion pour notre secteur de pêche artisanale et nous avons beaucoup à apprendre des avancées enregistrées en Afrique de l'Est dans ce domaine.

En vous souhaitant une session productive et agréable, je déclare à présent ouverte la quatrième session du Comité scientifique.

Status of fish stocks in the South West Indian Ocean

State of exploitation Abbreviations

The abbreviations used for the state of exploitation shown below usually represent the best and most recent estimate of the state of the stock, its potential for increased production or requirements for stock recovery. The estimates are based on the best information available, which may include the results of peer-reviewed published reports, analysis of qualitative data and information whose reliability may vary from one region to another as well as between stocks or groups of the same, or of different, species within the same area.

—	No information provided
?	Unknown
U	Underexploited, undeveloped or new fishery. Believed to have a significant potential for expansion in total production.
M	Moderately exploited, exploited with a low level of fishing effort. Believed to have some limited potential for expansion in total production.
F	Fully exploited. The fishery is operating at or close to an optimal yield level, with no expected room for further expansion.
O	Overexploited. The fishery is being exploited at above a level which is believed to be sustainable in the long term, with no potential room for further expansion and a higher risk of stock depletion/collapse.
D	Depleted. Catches are well below historical levels, irrespective of the amount of fishing effort exerted.
R	Recovering. Catches are again increasing after having been depleted or a collapse from a previous high occurred.

↑ ↓ →	Increase, Decrease, No change
✘ ✓	No/Yes
n/a	Not applicable

État des stocks de poisson dans le sud-ouest de l'océan Indien

État d'exploitation Abréviations

Les abréviations utilisées ci-dessous représentent généralement l'estimation la plus fiable et la plus récente de l'état d'exploitation du stock, de son potentiel d'accroissement de production ou des besoins de reconstitution. Les estimations reposent sur les meilleures informations disponibles, notamment sur les résultats de rapports publiés revus par des spécialistes, des analyses de données qualitatives et des informations dont la fiabilité peut varier d'une région à l'autre ainsi qu'entre stocks ou groupes d'une même espèce ou d'espèces différentes dans la même région.

—	Pas de réponse
?	Inconnu ou incertain.
SS	Sous-exploité, sous-développé ou nouvelle pêcherie. Considéré comme possédant un fort potentiel de développement en termes de production totale.
M	Modérément exploité, exploité avec un faible niveau d'effort de pêche. Potentiel de développement considéré comme limité en termes de production totale.
P	Pleinement exploité. La pêcherie est exploitée à un niveau de rendement optimal ou quasi-optimal. Elle n'offre aucune perspective de développement.
S	Surexploité. La pêcherie est exploitée à un niveau supérieur au niveau considéré comme viable à long terme. Elle n'offre pas de possibilité de développement et présente un risque élevé d'épuisement ou d'effondrement.
A	Appauvri. Le volume des captures est nettement inférieur aux niveaux historiques, indépendamment de l'intensité de l'effort de pêche exercé.
R	En voie de reconstitution. Le volume des captures augmente à nouveau après un épuisement ou un effondrement des stocks.

↑ ↓ →
x ✓

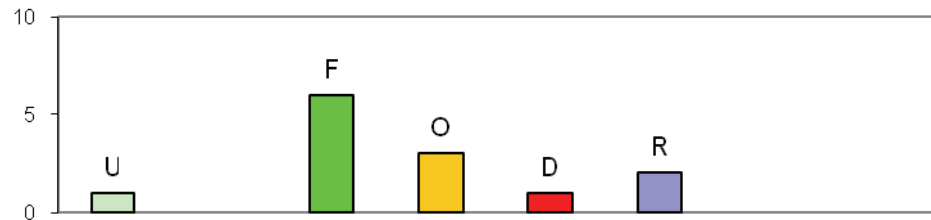
Augmenter, diminuer, pas de changement

Non/Oui

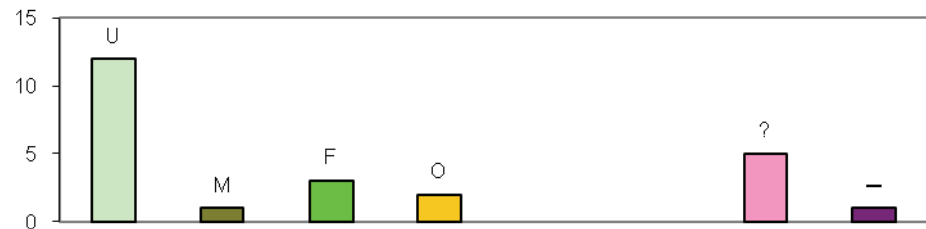
n/a Non applicable

Status of focus groups/État des groupes exigeant une attention particulière

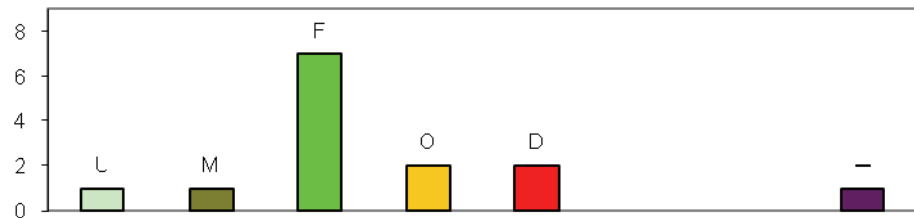
**Spiny and rock lobster/
Langouster**



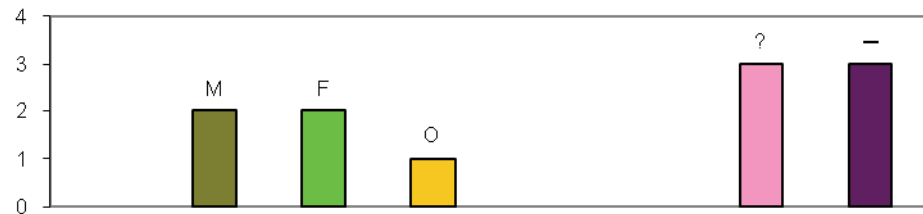
Coastal tunas and related species/Thons côtiers et espèces associées



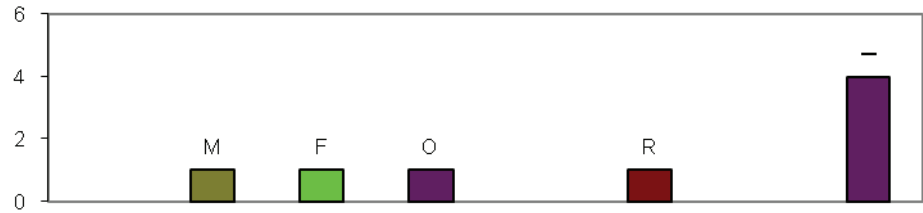
Penaeid shrimp/Crevette péneïde



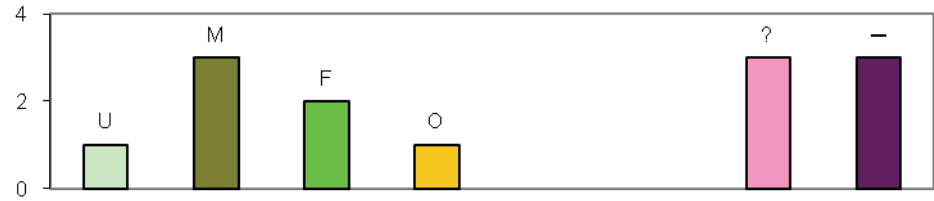
Sharks/Requins



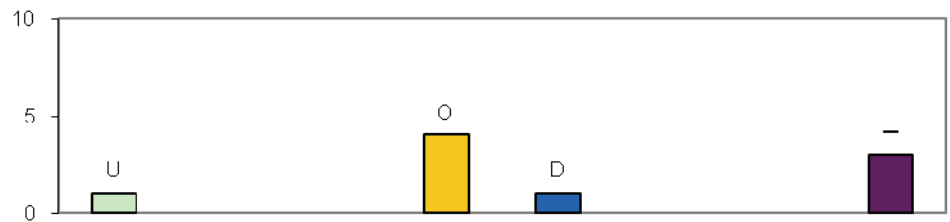
**Slopewater
snappers/
Vivaneaux de
talus continental**



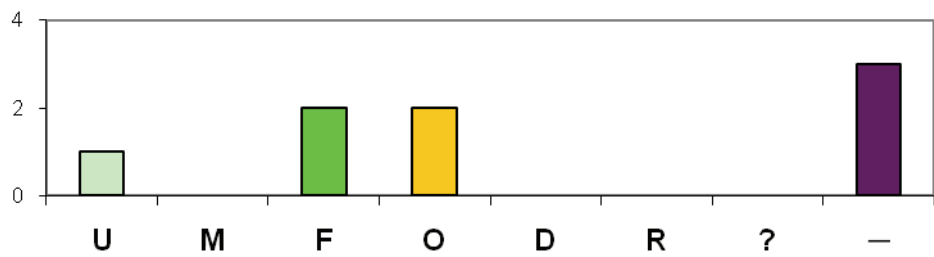
Octopus/Poulpe



**Sea cucumber/
Concombre
de mer**

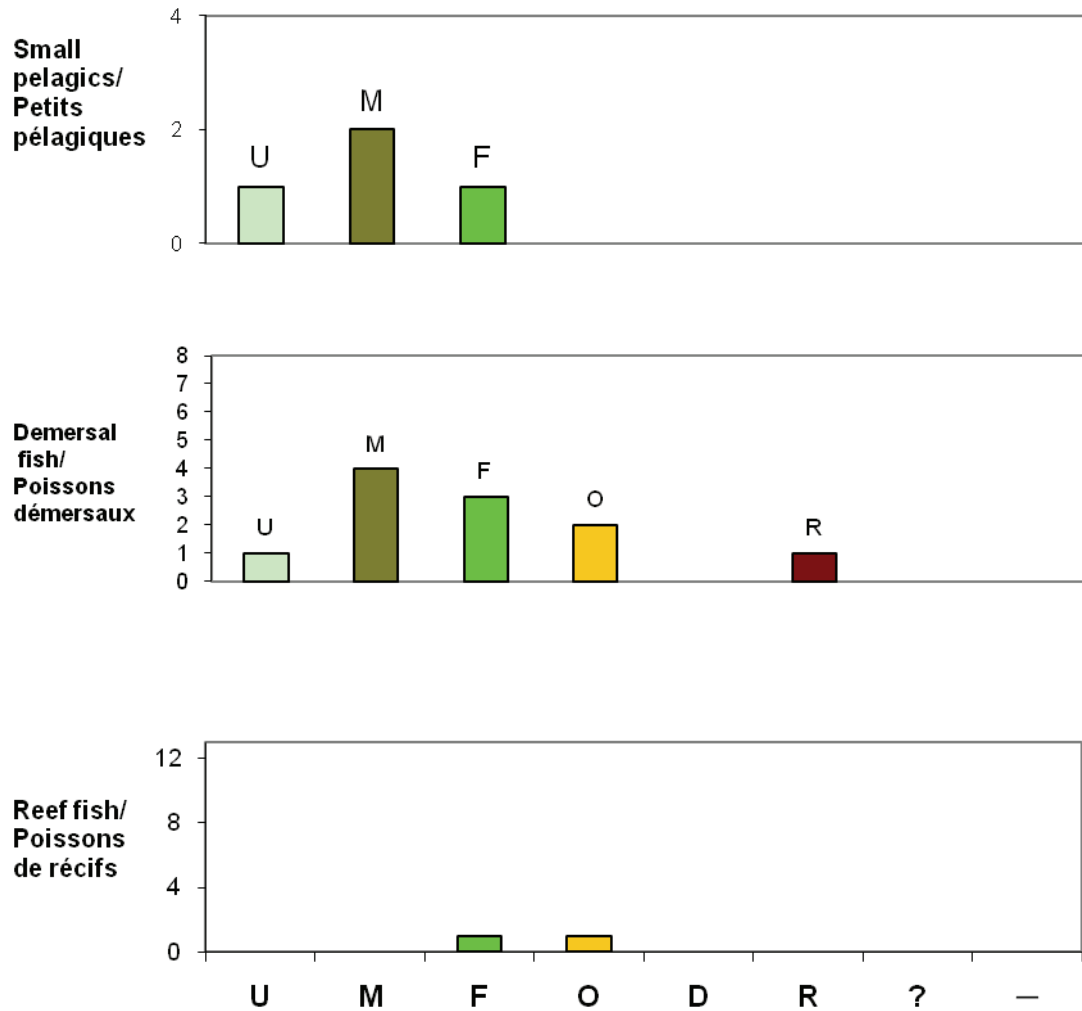


**Bivalves
Mollusks/
Bivalves
Mollusques**



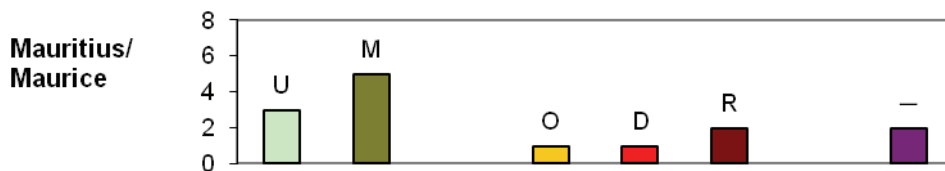
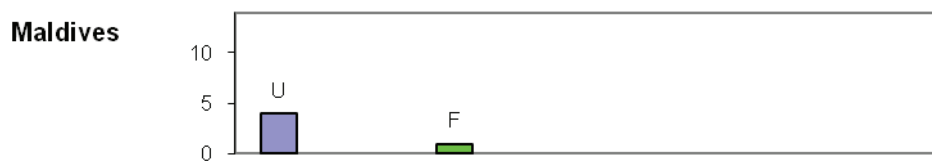
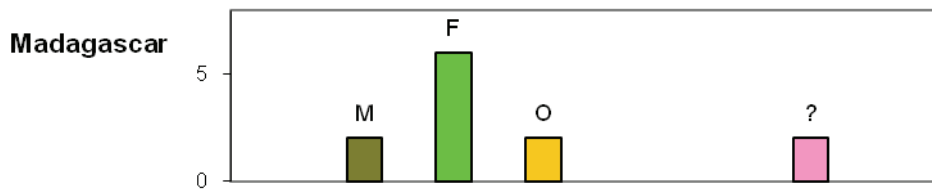
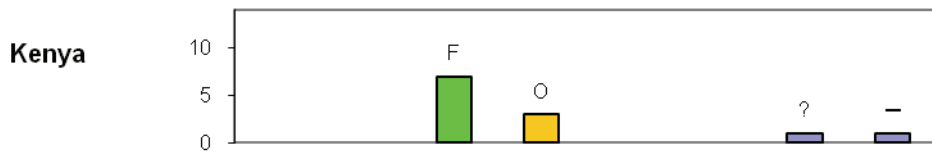
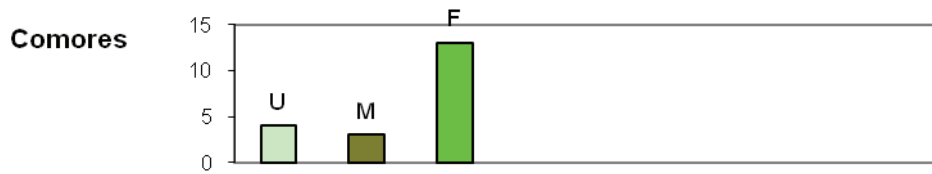
APPENDIX/ANNEXE G

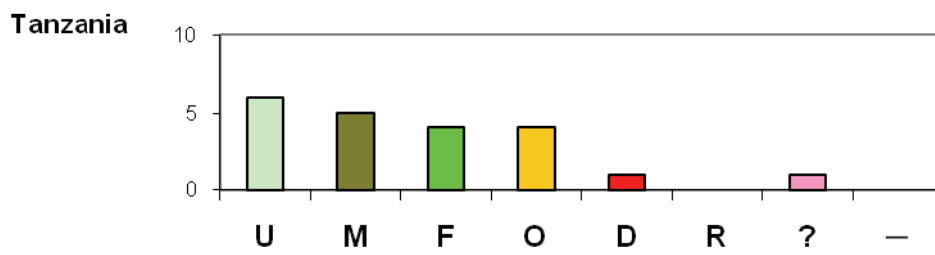
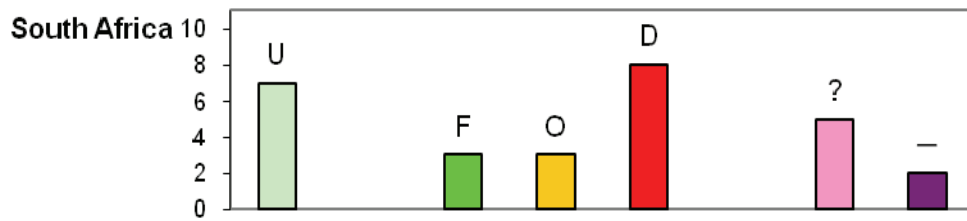
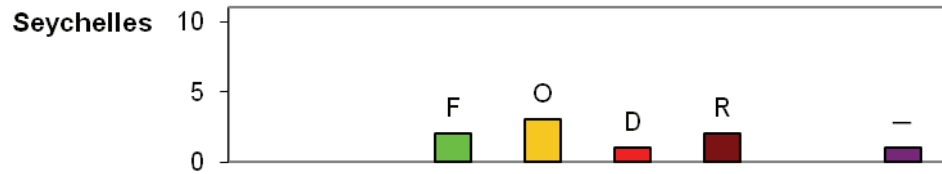
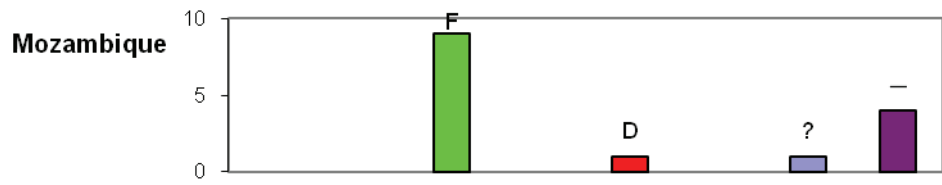
Status of other non-focus groups/État des groupes sans une attention particulière



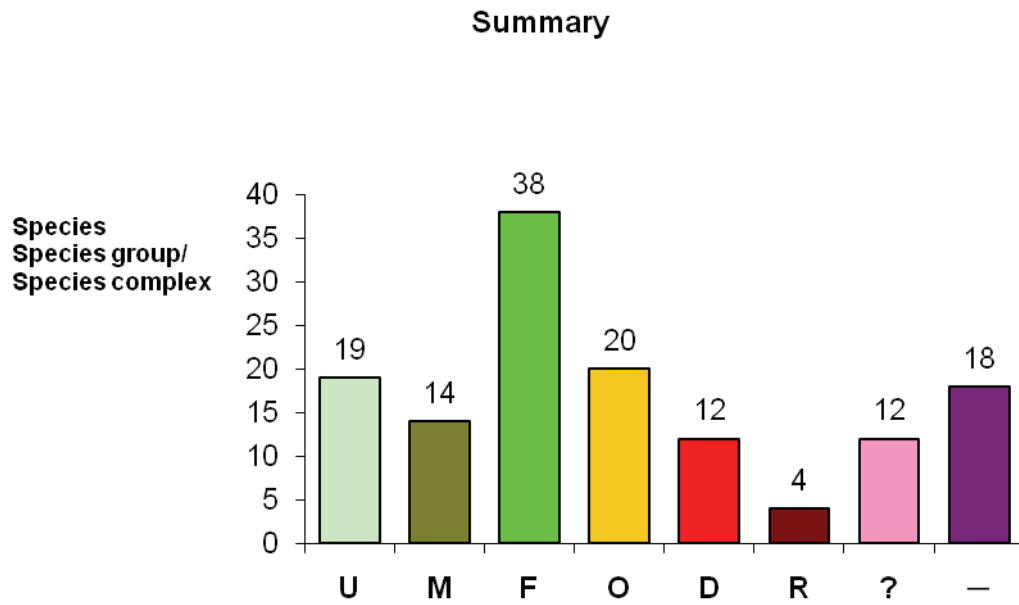
APPENDIX/ANNEXE H

Status of the resources by country/État des ressources des pays





**Summary of the regional status of fisheries resources based on the national tables
of 11 countries/Résumé de l'état des ressources de la région basé sur les tableaux
nationaux de 11 pays**



Recommendations from the Working Group on Demersal and Small Pelagic Fishes Mombasa, Kenya, 2010

The Working Group (WG) recognized the significant contribution of the Nansen cruises in providing information on the fisheries and environment of the SWIO. These have been vital for countries to obtain a state of their resources at the time of these cruises. It was noted however that these cruises (and some other related research cruises such as by Visconde D'Eza and Mafunzo) provide a series of assessments with detailed data that has not been sufficiently analysed. The WG recommended that these data should be further analysed by countries (particularly Madagascar, Mozambique, Tanzania) with the assistance of IMR and other scientists, if possible.

The WG noted that small pelagics were important in the artisanal fisheries of several countries and may have significant potential for increase in others but that these were not covered by the component groups of SWIOFP. It recommended that at least three species (*Rastrelliger kanagurta*, *Amblygaster sirm* and *Decapterus russelli*) should be included within the SWIOFP components for investigation as possible shared stocks (e.g. genetics) and for their biology and potential to be examined during demersal cruises and from FAD trials.

The WG was informed that the use of the Nansys software in some countries was limited to single copies and that it was not possible to install it on other PCs. Also that there was still need for more training on the Nansys as in some countries only one person was familiar with the software. The WG proposed that the EAF-Nansen project should undertake further training and distribution of the Nansys software so that it can be more widely used in the SWIO.

The members of the WG agreed that they would provide further comment and information on the questions that had been raised during the WG on the long term trends in fish catches (from FAO Statistics) for their respective countries.

The WG noted that fish traps had recently been successfully fishing on the Saya de Malha oceanic ridge during a Fridtjof Nansen cruise (September 2010). It recommended that Mauritius share this information in more detail during the SWIOFC Scientific Committee meeting, and make it available to the SWIOFP component group leader so that it can be used in planning of demersal surveys in 2009-2010.

The WG noted recent developments with regard to ring-net fishing in Kenya and Tanzania. It endorsed the immediate regulation of this new fishing method by Kenya and recommended that information should continue to be collected on the species caught, the location of fishing grounds, and the interaction of the fishing method with the market and with the communities. There was need for this method to be monitored by at sea observers. It also noted that small and large pelagic fish were a significant part of the catch and that some of the species have potential for further exploitation.

The WG drafted proposed Terms of Reference based on those of the working group of the Committee for East and Central Atlantic Fisheries (CECAF) and submits this to the Scientific Committee.

The Scientific Committee agreed that:

- the WG should continue to meet annually as a joint working group for small pelagic and demersals;
- the next WG meeting be held in close collaboration with EAF-Nansen/SWIOFP during the first two weeks of September 2011;
- in the next years, the WG be preceded by a week of virtual work between participants;
- the WG focal points be the same as the SWIOFP focal points but that all the participants of the present WG should be copied in correspondence related to the next WG;
- next year's WG also include some of the trainees of the EAF-Nansen/SWIOFP stock-assessment training course. It should include an increased participation of the ASCLME project. SPFIF and relevant competent regional NGOs and CSOs should be invited to attend and contribute to the data available at the meeting;
- the agenda of next year's WG include *inter alia*:
 - Update of annual landings and status of the priority species identified in Annex 1.
 - Update of the ring-net fishery and data collected by Kenya and Tanzania.
 - Update of the SWIOFP demersal trawl and dropline surveys, with the data available for analysis within a subgroup of next year's WG.

Terms of Reference

The terms of reference of the Working Group, which were agreed by the SWIOFC Scientific Committee, are:

1. to update the catch and effort statistics by country and by species;
2. to consolidate and update biological information on catches, in particular length and age, if available. To proceed with a review of the trends and quality of the available data;
3. to select the most reliable data sources and assessment methods;
4. to assess the current state of the different stocks in the region using the available catch and effort information, the biological data and the data from the scientific surveys;
5. to present the different stock management options for the various stocks, pointing out the long and short-term effects;
6. to identify gaps in the data that need to be remedied during future Working Group meetings; and
7. to provide a report to the Scientific Committee.

Recommandations du Groupe de travail sur les poissons démersaux et les petits poisson pélagiques, Mombasa, Kenya, 2010

Le Groupe de travail (GT) a salué la contribution des campagnes Nansen à la collecte d'informations sur les pêcheries et le milieu marin du sud-ouest de l'océan Indien. Ces recherches revêtent une importance cruciale car elles permettent aux pays de mieux connaître l'état de leurs ressources. Il a cependant noté que ces campagnes (ainsi que d'autres menées par les navires «Visconde D'Eza» et «Mafunzo») produisent une série d'évaluations contenant des données détaillées qui nécessitent une analyse plus approfondie. Le GT a donc recommandé que les pays (en particulier le Mozambique, Madagascar et la Tanzanie), avec l'aide éventuelle des scientifiques de l'Institut de recherche marine (IMR) aussi que autre scientifiques, procèdent à une analyse plus complète de ces données.

Le GT a noté l'importance des petits pélagiques pour la pêche artisanale dans plusieurs pays et le potentiel de développement considérable qu'offrent ces espèces dans d'autres. Il a cependant relevé que celles-ci n'étaient pas couvertes dans les composantes du SWIOFP. Il a donc recommandé d'y inclure au moins trois espèces (*Rastrelliger kanagurta*, *Ambligaster sirm* et *Decapterus russelli*) pour déterminer s'ils constituent des stocks partagés (par l'analyse génétique, par exemple), étudier leurs caractéristiques biologiques et identifier des possibilités de recherche dans le cadre de campagnes démersales et sur DCP.

Le GT a appris que certains pays ne disposaient que d'une seule copie du logiciel Nansys et qu'il était impossible de l'installer sur plusieurs ordinateurs. Par ailleurs, une formation supplémentaire sur ce logiciel s'avère nécessaire car dans certains pays une seule personne est capable de l'utiliser. Le GT a proposé que le projet EAF-Nansen organise une formation supplémentaire et une large distribution du logiciel Nansys dans la région du sud-ouest de l'océan Indien.

Les membres du GT sont convenus qu'ils fourniront de plus amples observations et informations sur les questions soulevées au cours de la session concernant les tendances à long terme des captures de poissons (sur la base des statistiques de la FAO) pour leurs pays respectifs.

Le GT a noté que des pièges à poisson ont récemment été utilisés avec succès au cours de la campagne du «Fridtjof Nansen» sur la dorsale océanique «Saya de Malha» (septembre 2010). Il a recommandé que Maurice donne des informations plus détaillées sur ces recherches à la réunion du Comité scientifique de la CPSOOI et les mettent à la disposition du chef de groupe de composante SWIOFP pour qu'elles puissent être utilisées pour la planification des campagnes sur les espèces démersales en 2009-2010.

Le GT a noté les évolutions récentes observées en ce qui concerne la pêche au filet tournant au Kenya et en Tanzanie. Il a approuvé les mesures réglementaires prises immédiatement par le Kenya pour contrôler cette nouvelle méthode de pêche et a recommandé de poursuivre la collecte d'informations sur les espèces capturées, les zones de pêche et l'interaction de cette pêcherie avec le marché et les communautés. Une surveillance en mer par des observateurs s'impose. Le GT a en outre observé que les petits et grands poissons pélagiques constituaient

une part importante des captures et que certaines espèces offraient des possibilités d'exploitation accrue.

Le GT a rédigé des termes de référence inspirés de ceux établis pour le groupe de travail du Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est (COPACE), qu'il propose au Comité scientifique.

Le Comité scientifique a approuvé:

- que le GT continue de se réunir une fois par an en tant que groupe conjoint chargé des petits poissons pélagiques et des poissons démersaux;
- que la prochaine session du GT soit organisée en collaboration étroite avec EAF-Nansen /SWIOFP et se tienne au cours de la première moitié de septembre 2011;
- que l'an prochain, la session du GT soit précédée d'une semaine de collaboration en ligne entre les participants;
- que les chargés de liaison du GT soient les mêmes que ceux du SWIOFP mais que copie soit adressée à tous les participants de l'actuel GT dans la correspondance concernant la prochaine session du GT;
- que la prochaine session du GT comprenne des stagiaires ayant participé à la formation à l'évaluation des stocks organisée par EAF-Nansen/SWIOFP; que la participation du projet ASCLME soit renforcée; que le SPFIF (Partenariat pour un fonds d'investissement pour des pêches durables) et les ONG et organisations de la société civile concernées soient invités aux réunions et y apportent une contribution en matière de données;
- que l'ordre du jour de la prochaine session du Groupe de travail comprenne notamment les points suivants:
 - informations sur les débarquements annuels et l'état des espèces prioritaires figurant à l'Annexe 1;
 - informations sur la pêche au filet tournant et les données recueillies par le Kenya et la Tanzanie;
 - informations sur les campagnes au chalut de fond et à la ligne dormante organisées par le SWIOFP, avec analyse des données disponibles au sein d'un sous-groupe constitué à cette session.

Termes de référence

Les termes de référence du Groupe de travail que le Comité scientifique de la CPSOOI a approuvé sont:

1. mettre à jour les statistiques de capture et d'effort par pays et par espèce;
2. consolider et mettre à jour les informations biologiques sur les captures, en particulier les données disponibles relatives aux longueurs et à l'âge. Examiner les tendances et vérifier la qualité des données disponibles;
3. choisir les sources de données et les méthodes d'évaluation les plus fiables;
4. évaluer l'état actuel des différents stocks dans la région sur la base des informations disponibles relatives aux captures et à l'effort de pêche, des caractéristiques biologiques et des données issues des campagnes scientifiques;
5. présenter les différentes options de gestion des différents stocks, en indiquant leurs incidences à court et à long terme;

6. déceler les lacunes en matière de données qui doivent être corrigées aux prochaines réunions du Groupe de travail; et
7. remettre un rapport au Comité scientifique.

EAF-NANSEN PROJECT

“Strengthening the knowledge basis for and implementing an ecosystem approach to marine fisheries in developing countries”

Terms of reference of the Regional Task Group for the South West Indian Ocean

An EAF Regional Task Group (RTG) will be established within the South West Indian Ocean Fisheries Commission with the geographical coverage of the Agulhas and Somali Current large Marine Ecosystem. The RTG will report through the EAF-Nansen Coordinator to the Steering Committee. The Chair of the RTGs will attend the Annual Forum of the EAF-Nansen project and will serve as resource to the Project Steering Committee.

There shall be a Chair whose function shall be:

- chair the RTG meetings;
- represent the RTG in other fora as it may be required;
- work closely and assist the project coordinator; and
- liaise with the national focal points/RTG members and Alternates.

The Chair will participate in the Scientific Committee of the South West Indian Ocean Fisheries Commission. There shall be a Vice Chair who will assume the functions of the chair in his/her absence. The tenure of office of the Chair (and vice Chair) will be for a period of one year (renewable).

The responsibilities of the RTG will include:

- harmonise the approach of National Task Groups, especially as regards technical issues and management recommendations at regional level;
- ensure consistency in the national EAF Baseline reports where necessary;
- provide input, comments and advice to the National Task Group (NTG);
- identify and prioritise the EAF issues requiring attention within the regional marine fisheries sector;
- assist in the development of regional goals and objectives for fisheries within an ecosystem approach, making use of input from the National Task Groups and other sources as appropriate;
- propose regional management measures and rules for the consideration of the scientific committee before proceeding to the Commission;
- propose suitable incentive measures to achieve EAF within the region, the barriers to implementation and appropriate means to overcome these;
- recommend appropriate institutional requirements (including capacity building) for successful implementation of EAF within the region;
- adapt and promote guidelines on EAF;
- respond to requests from the Scientific Committee in relation to EAF; and
- help to identify appropriate training for the implementation of EAF.

Each RTG will consist of the following:

- one (or two depending on size of the region) representative (s) from each country in the region (the country must also designate an Alternate Task Group member who should be a member of the National Task Group);
- representatives of partner projects;
- representatives of regional non-governmental organizations with the required competency, so as to provide coverage of the major fishery types and interests;
- experts on specialised issues (e.g. economics, small-scale fisheries, community based management, legal) may be co-opted for particular meetings or activities as necessary.

The RTGs will meet at least once per year and additional meetings will be held if necessary. The first meeting of the RTG will familiarise itself with the EAF principles, consider its TORs and those of the national task groups and agree on a workplan and priority issues for implementation.

PROJET AEP-NANSEN

Renforcement de la base des connaissances pour la mise en œuvre d'une approche écosystémique des pêches maritimes dans les pays en développement

Termes de référence du Groupe de travail régional AEP

Un groupe de travail régional (GTR) du Projet AEP sera établi dans la Commission des pêches pour le sud-ouest de l'océan Indien avec la couverture géographique du projet sur le large écosystème marin (LEM) des courants d'Agulhas et de Somali. Le président de chaque GTR prendra part au forum annuel du projet AEP-Nansen et servira de personne ressource du Comité de pilotage du projet.

Le GTR aura un Président dont les fonctions seront:

- présider les réunions du GTR;
- représenter au besoin le GTR à d'autres forums;
- travailler étroitement avec le Coordonnateur du projet et l'assister; et
- collaborer avec les présidents des GTN.

Le Président participera au Comité scientifique de la Commission des pêches pour le sud-ouest de l'océan Indien. Il y aura un Vice Président qui assurera les fonctions du Président en cas d'absence de celui-ci. La durée de la fonction du Président (et du Vice Président) est de deux ans.

Les responsabilités du GTR incluront ce qui suit:

- coordonner et harmoniser le travail des groupes de travail nationaux, particulièrement ce qui concerne les problématiques techniques et les recommandations de gestion prises au niveau régional;
- veiller sur la cohérence des rapports de référence nationaux AEP;
- fournir des apports, commentaires et conseils aux groupes de travail nationaux (GTN);
- identifier, prioriser les problèmes relatifs à l'AEP nécessitant l'attention au sein du secteur de pêche maritime régional;
- aider dans le développement des buts et objectifs régionaux des pêches dans le contexte d'une approche écosystémique en intégrant la contribution des groupes de travail nationaux et d'autres sources appropriées;
- proposer des mesures et règles de gestion régionales au Comité scientifique avant leur transmission à la Commission;
- proposer des mesures incitatives convenables pour la mise en œuvre de l'AEP dans la région, identifier les barrières à l'exécution et les mesures appropriées pour les surmonter;
- recommander les arrangements institutionnels appropriés (y compris le renforcement des capacités) pour permettre le succès dans la mise en place de l'AEP dans la région;
- adopter et promouvoir les directives sur l'AEP;

- répondre aux demandes émanant du Comité scientifique concernant l'AEP.

Chaque GTR comprendra ce qui suit:

- Un (ou deux selon la taille de la région) représentant (s) de chaque pays de la région (le pays doit également désigner un remplaçant qui devrait être un membre du groupe de travail national);
- des représentants des projets partenaires;
- des représentants des organisations non gouvernementales régionales ayant la compétence requise de manière à couvrir les intérêts et principaux types de pêche;
- des experts sur des problématiques particulières (comme par exemple l'économie, les pêches artisanales, la gestion à base communautaire, les questions légales) peuvent être sollicités pour des réunions et des activités selon les besoins.

Le GTR se réunira selon les besoins mais au moins une fois par an. La première réunion du GTR travaillera sur la maîtrise des principes de l'AEP par ses membres, examinera ses termes de référence et ceux des groupes de travail nationaux et s'accordera sur un plan de travail et les problématiques prioritaires à prendre en compte dans l'application de l'approche.

The fourth session of the Scientific Committee of the South West Indian Ocean Fisheries Commission was attended by delegates from Comoros, France, Kenya, Madagascar, Maldives, Mauritius, Mozambique, Seychelles, South Africa and the United Republic of Tanzania. Representatives of FIRMS/FISHCODE, the Indian Ocean Tuna Commission (IOTC), the EAF-Nansen project, the South West Indian Ocean Fisheries Project (SWIOFP) and the United Kingdom also attended the session as observers. The Scientific Committee elected a new chairperson, examined the status of fisheries resources in its area of competence; considered a report of the working group on demersal and small pelagic fishes; discussed research and management actions in Comores (sea-cucumber), France (small scale fisheries); Mozambique (deep-water lobster), Maldives (sharks), Mauritius (sea-cucumber) Seychelles (sharks), South Africa (line fishery) and Tanzania (prawns); reviewed the progress towards an ecosystem approach to fisheries; was presented information on the availability and accessibility of data on tuna catches in EEZs and high seas; discussed a recent fishery assessment from Mauritius; discussed integration of databases providing regional fisheries information; and made recommendations for the consideration of the fifth session of the Commission. The next session of the Scientific Committee will take place in South Africa or alternatively in Tanzania in 2011 at least two months before the sixth session of the South West Indian Ocean Fisheries Commission.

Ont participé à cette session des délégués de l'Afrique du Sud, des Comores, de la France, du Kenya, de Madagascar, des Maldives, de Maurice, du Mozambique, des Seychelles et de la Tanzanie. Des représentants du FIRMS/FISHCODE, de la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI), du projet EAF-Nansen, du Projet des pêches du sud-ouest de l'océan Indien (SWIOFP) et du Royaume-Uni étaient également présents en qualité d'observateurs. Le Comité scientifique a élu un nouveau président, a examiné l'état des ressources halieutiques dans sa zone de compétence aussi qu'un rapport du Groupe de travail sur les espèces démersales et de petits poissons pélagiques, a discuté des mesures de recherche et de gestion aux Comores (concombre de mer), en France (petit pêche artisanale), à Mozambique (homard en eau profonde), aux Maldives (requins), à Maurice (concombre de mer), aux Seychelles (requins), à l'Afrique du Sud (pêche à la ligne) et en Tanzanie (crevettes). Il a passé en revue le progrès vers une approche écosystémique des pêches; a été présenter des informations sur la disponibilité et l'accessibilité des données sur les captures de thon dans le ZEE des pays membres et en haute mer; a discuté d'une évaluation récente des pêcheries de l'île Maurice, aussi que l'intégration de bases de données fournissant d'information régionaux sur la pêche. Il a fait des recommandations pour la prise en compte de la cinquième session de la Commission. La prochaine session du Comité scientifique aura lieu en Afrique du Sud ou autrement en Tanzanie en 2011, au moins deux mois avant que la sixième session de la Commission des pêches pour le sud-ouest de l'océan Indien.

ISBN 978-92-5-006774-2 ISSN 2070-6987



I2053Bi/2/02.11